

## Saï et Aniba: deux centres administratifs du vice-roi Nehy sous Thoutmosis III

Florence Thill

### ▶ To cite this version:

Florence Thill. Saï et Aniba: deux centres administratifs du vice-roi Nehy sous Thoutmosis III. Cahier de recherches de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille , 2017, De Méroé à Memphis, 30, pp.263-301. halshs-01483957

### HAL Id: halshs-01483957 https://shs.hal.science/halshs-01483957

Submitted on 15 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CAHIERS DE RECHERCHES DE L'INSTITUT DE PAPYROLOGIE ET D'ÉGYPTOLOGIE DE LILLE

De Méroé à Memphis

CRIPEL 30 (2013-2015)

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE, SHS ET DE HALMA – UMR 8164 (CNRS, Univ. L'Ille [SHS], MCC)

ÉGYPTE - SOUDAN

UNIVERSITÉ DE LILLE, SHS

### **SOMMAIRE**

### De Méroé à Memphis

Didier Devauchelle et Ghislaine Widmer (éd.)

Michel Azim et Brigitte Gratien  Le site de Mirgissa au Moyen Empire
Bernard Boyaval
Notes de lecture
Julia Budka
The New Kingdom town on Sai Island – establishing the date of its foundation: potential and limits of ceramic studies
Jean-François Carlotti
Les modifications architecturales du temple d'Amada, à la lumière de nouvelles observations
Mélanie Cressent
Observations et réflexions sur l'origine de quelques statues découvertes sur le sol de l'antique Memphis
Jean-Claude Degardin
Intronisation royale et protection divine
Camille De Visscher
Provenance des stèles tardives : de l'ambiguïté des données
Sylvain Dhennin Sobek <i>ka</i> de Rê et Amon guerrier. L'origine saïte de la théologie de Neith du sud 11'
Florence Doyen
Du trait élémentaire à la perception vitale : quelques figurines féminines de la ville pharaonique de Saï
Faïza Drici
Combat réel et combat symbolique au Pays-de-l'arc. Les collections d'armes de Kouch 159
Thomas Gamelin
Déesses-lionnes, déesses anthropocéphales : précisions sur la maternité de certaines
déesses dangereuses
Jérémy Hourdin
Chabataka à Edfou
Nicolas Leroux
Nestanebetisherou et les Heures de la nuit. Arrêt sur le texte « mythologique » du papyrus Greenfield : pBM EA 10554-71

Émeline Pulicani	
Observations sur le déterminatif de l'œil fardé dans les vocables relatifs à l'architecture	217
Arnaud Quertinmont  La vaisselle métallique des tombes de Méroé : rite de la libation de vin à l'époque hellénistique	223
Patricia Rigault À propos d'un ornement frontal rencontré sur des masques de momies de Mirgissa	233
Walid Shaikh Al Arab  Le dieu Onouris	249
Florence Thill Saï et Aniba: deux centres administratifs du vice-roi Nehy sous Thoutmosis III	263

### Saï et Aniba : deux centres administratifs du vice-roi Nehy sous Thoutmosis III

# Florence THILL STL - UMR 8163

#### Introduction

En conclusion du volume *Saï II*¹, nous avions émis l'hypothèse que Saï avait pu être, dans la première moitié de la XVIII° dynastie, le centre administratif de Haute Nubie comme l'était Aniba en Basse Nubie, avant que ne leur succèdent dans ce rôle Faras, au nord, et Soleb, puis Amara, au sud. Depuis longtemps reconnue en ce qui concerne Aniba², cette fonction de centre

administratif pour Saï n'était jusqu'alors pas totalement évidente. S'il est désormais reconnu que la ville fortifiée de Saï a été fondée dès le tout début du Nouvel Empire³, sa fonction exacte dans le dispositif égyptien restait encore floue. L'étude du cimetière élitaire, désormais achevée, ainsi que l'entreprise de fouille systématique de la ville menée depuis 2006⁴ et l'étude en cours

1. A. Minault-Gout et Fl. Thill, Saï II. Le cimetière des tombes hypogées du Nouvel Empire SAC5 (FIFAO 69,1. Archéologie soudanaise), Le Caire 2012, p. 415, n. 27, et p. 418 [= Minault-Gout et Thill, Saï II, 2012].

2. A.I. SPALINGER, « Covetous Eyes South: The Background to Egypt's Domination over Nubia by the Reign of Thutmose III », in E.H. Cline et D. O'Connor (éd.), Thutmose III. A new Biography, Ann Arbor, 2006, p. 353 [= CLINE-O'CONNOR, Thutmose III, 2006]: « It is hard to determine exactly where the viceroys lived. The main centers for their administrative work were undoubtedly Aniba and Amara. The latter is located just north of Sai Island, and its occupation by the Egyptians must be placed in the reign of Amenhotep I. Aniba, considerably northward, is opposite Qasr Ibrim in Lower Nubia. Vercoutter argues that both centers were chosen owing to their proximity to the gold-bearing regions of Nubia. Aniba, part of the country of Miam, certainly appears to have been a residential center of the viceroy. The various shrines carved and decorated there all bear witness to the importance of this city; indeed, three of them were dedicated to Eighteenth Dynasty viceroys ».

3. Les fouilles récentes dans la ville tendent à confirmer de plus en plus l'hypothèse de la fondation de la ville égyptienne de Saï au tout début de Nouvel Empire. Cf. l'étude de la céramique par J. Budka, SudNub 15 (2011), p. 23-43; Fl. DOYEN, « Sai Island New Kingdom Town (Northern Sudan): 3rd and 4th Seasons (2009-2010) », in J. Anderson/D. Welsby (éd.), The Fourth Cataract and Beyond. Proceedings of the 12th International Conference for Nubian Studies, British Museum London, 1st August-6th August 2010, London, 2014, p. 367-375 et, sur le blog de l'ERC Project « AcrossBorders » (http:// acrossborders.oeaw.ac.at/), les premiers résultats des fouilles dirigées par Julia Budka dans les secteurss sud est et sud ouest de la ville. Voir aussi l'article de L. GABOLDE « Réexamen des jalons de la présence de la XVIIIe dynastie naissante à Saï », CRIPEL 29 (2011-2012) [= L. GABOLDE, CRIPEL 29 (2011-2012)], qui fait remonter à Amenophis Ier la fondation de la ville. Je remercie vivement Luc Gabolde d'avoir bien voulu relire cet article et de m'avoir fait bénéficier de ses remarques et hypothèses, notamment en ce qui concerne Horus « Taureau de Nubie » et la présence de Renoutet à Saï.

4. D. Devauchelle et Fl. Doyen, « Retour à l'île de Saï (Soudan, 2006-2009) », BSFE 175 (2009), p. 29-49; Fl. Doyen, « New Kingdom town on Saï Island (Northern Sudan) », SudNub 13 (2009), p. 17-20. Voir aussi le site du projet

« AcrossBorders ».

en vue de la publication du temple A<sup>5</sup>, ont fourni des éléments nouveaux qui permettent de reconsidérer cette question.

L'étude détaillée du cimetière égyptien présentée dans le volume Saï II a montré que plusieurs objets du matériel funéraire non seulement étaient d'une qualité au moins égale à ceux trouvés dans le cimetière d'Aniba, signe d'une utilisation du cimetière de Saï par une élite, mais aussi que certains d'entre eux étaient tout à fait similaires, fait d'autant plus remarquable que les objets en question étaient d'un type rare voire inconnu par ailleurs, comme si ces objets avaient été réalisés pour ces deux seuls sites à un même moment donné<sup>6</sup>. D'autres, même s'ils ne sont pas uniques comme ceux cités supra, sont très proches de certaines pièces du matériel funéraire trouvé dans les tombes d'Aniba et l'on peut supposer que le même atelier, probablement thébain, les a fabriqués pour de hauts fonctionnaires de l'administration centrale, notamment des personnages en poste en Nubie. L'étude des chaouabtis notamment<sup>7</sup> ainsi que celle des scarabées de cœur8, deux types d'objets

5. Par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde. Voir leurs articles préliminaires dans le vol. 29 (2011-2012) du *CRIPEL*: J.-Fr. CARLOTTI, « L'architecture du temple A et ses modifications », dans l'article publié en collaboration avec M. AZIM, « Le temple A de l'île de Saï et ses abords », *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 11-65 [= AZIM-CARLOTTI, *CRIPEL* 29 (2011-2012)]; L. GABOLDE, *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 115-137.

6. C'est le cas notamment de rasoirs en forme de bouquetin dressé, tout à fait identiques même si les dimensions sont très légèrement différentes. Les deux seuls sites d'Aniba et de Saï en ont fourni de ce type. Pour Aniba, voir : *Aniba II*, Tf. 63 (photo) et Tf. 92, 12 (dessin). Pour Saï, voir *Saï II*, p. 330-331 et pl. 129. Tous deux datent de la XVIII dyn. Identiques également deux scarabées de cœur ailés en pierre, également présents dans les deux cimetières de Saï et d'Aniba (*Aniba II*, p. 88, 14 et p. 240-241, Tf. 48, Cairo 41829). Celui de Saï (T8Cb45; voir *Saï II*, 2012, p. 223-224 et pl.103 et 108), trouvé entre les côtes d'un squelette d'homme en place, peut être daté de la 1<sup>ère</sup> moitié de la XVIII<sup>e</sup> dyn.

7. Saï II, 2012, p. 173-197; A. MINAULT-GOUT, « La figurine funéraire Saï inv. 964 (*SNM* 23424) et un groupe de quatre chaouabtis de la XVIII<sup>e</sup> dynastie de même type », *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 189-200.

8. Saï II, p. 203. Ainsi, les scarabées de cœur à tête

relativement rares, même dans les tombes thébaines, mettent en lumière les nombreux parallèles de ces objets de Saï et d'Aniba avec des exemplaires provenant de la nécropole thébaine ou supposés en provenir.

L'étude actuellement en cours<sup>9</sup> des dépôts de fondation du temple de Saï, confirme cette proximité dans le matériel<sup>10</sup>, même si cela n'est pas aussi probant que pour la nécropole, les dépôts de fondation d'Aniba ayant, eux, été fortement perturbés.

Pourquoi donc rapprocher ces deux sites plutôt que d'autres sites nubiens : on pourrait penser à Semna, dont le plan du temple et les dépôts de fondation sont proches de ceux de Saï et où la présence du vice-roi Nehy est également attestée dans le temple<sup>11</sup>, ou encore à Bouhen, au plan de temple également proche et où Nehy est

humaine dont les parallèles les plus proches de ceux de Saï se trouvent à Aniba. Ou encore un autre type d'objet faisant fonction de scarabée de cœur, les pectoraux en forme de collier ousekh à fermoirs en forme de têtes de faucons, dont deux exemplaires ont été trouvés dans le cimetière SAC5 de Saï. Celui de la tombe 2 de Saï (T2C25. Inv. 1147) est très proche du seul trouvé à Aniba (cf. Aniba II, p. et Tf. 50, 4) et leurs dimensions sont voisines. L'étude des parallèles (Saï II, 2012, p. 197-227) a révélé que ce type d'objet était très rare : Toshka (2 ex.), Aniba (un seul), Saqqara (tombe du vizir Aper El), un exemplaire de provenance inconnue (probablement Drah Abu al Naga) au Metropolitan Museum, un autre encore au Musée d'Angers.

9. Étude menée par Fl. Thill dans le cadre de la publication du temple A par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde, citée *supra*, n. 5.

10. Ce parallélisme a été souligné par J.-M. WEINSTEIN (Foundation Deposits in Ancient Egypt. Ph.D. diss., University of Pennsylvania 1973, p. 223-224) notamment mais d'autres dépôts sont tout aussi proches, ceux de Semna par exemple (cf. Fr. Hinkel, « Progress report on the dismantling and removal of endangered monuments in Sudanese Nubia. From August 1963 to August 1964 », Kush 13 (1965), p. 96-101; idem, Auszug aus Nubien, Berlin, 1978, p. 61-63) et ceux du Trésor de Thoutmosis I à Karnak (J. Jacquet, « Le trésor de Thoutmosis F. Étude architecturale » (Karnak-Nord V), Le Caire, 1983 : Fasc. 1: Texte, 129-136; Fasc. 2 : Planches, Pl. LXIII-LXVI).

11. Trois scènes et textes mentionnent Nehy dans le temple de Semna. Voir R.A. Caminos, *Semna. Kumma. I. The Temple of Semna*, London, 1998, p. 38 et pl. 22; p. 41 et pl. 24-26; p. 61 et pl. 30.

bien présent sous forme de plusieurs ex-votos sur des piliers ou pilastres de l'avant-cour du temple d'Hatchepsout<sup>12</sup>, les cimetières de ces deux sites ayant également fourni un matériel funéraire analogue à celui de Saï, bien que moins riche.

Le rapprochement tenté ici entre les deux villes de Saï et d'Aniba a été suscité par un autre parallélisme, révélé par l'étude actuellement en cours des blocs provenant du temple de Saï, et qui présente en outre la même particularité de rareté que celle déjà évoquée pour certains objets du matériel funéraire. Il s'agit de la présence sur les deux sites d'un même schéma de décoration de portes de bâtiments au nom d'un particulier, Nehy, schéma ne se retrouvant sous cette forme particulière nulle part ailleurs<sup>13</sup>. L'un de ces décors de linteau présente en effet la scène de vénération du nom royal dans un cartouche. Il s'avère que cette scène, étudiée en détail par Cathy Spieser dans son ouvrage sur les noms du pharaon<sup>14</sup>, a ses prototypes

12. R.A. Caminos, The New Kingdom Temple of Buhen I, London, 1974, p. 23 et pls. 23-24; p. 48-52 et pl. 60 et 62; p. 76 et pl. 88; p. 78 et pl. 92 [= New Kingdom Temples of Buhen, 1974].

13. On signalera néanmoins, bien qu'ils ne soient pas datés et donc pas nécessairement de la même époque, deux fragments de grès retrouvés dans le fort de Kouban, qui pourraient avoir présenté le même schéma décoratif. Voir PM VII, 82; W.B. EMERY et L.P. KIRWAN, The Excavations and Survey between Wadi Es-Sebua and Adindan 1929-1931, Le Caire 1935, vol. I, p. 57, 6 et 8; vol. II, pl. 10; J. Budka, Der König an der Haustür. Die Rolle des ägyptischen Herrschers an dekorierten Türgewänden von Beamten im Neuen Reich, Wien, 2001, p. 178, 127 (pour l'un des deux fragments) [= J. Budka, Haustür, 2001]. L'un d'entre eux, notamment, représentant la partie supérieure d'un adorant, est très proche par son style et son inscription des documents d'Aniba et de Saï présentés ici, bien que signalé dans PM parmi les trouvailles ramessides du fort de Kouban.

14. C. Spieser, Les noms du pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire (OBO 174), Fribourg, Göttingen, 2000 [= C. Spieser, Les noms du pharaon, 2000]. Dans son étude, qui consacre une large place à la scène de vénération des cartouches royaux, l'auteur cite les documents d'Aniba et le seul de Saï qu'elle mentionne [notre Doc.Saï.01], comme étant des linteaux de temple. J. Budka, Haustür, 2001, p. 109-115]) en revanche les inclut tous deux dans son étude sur les portes de bâtiments privés.

non seulement à Aniba mais aussi à Saï comme l'attestent plusieurs fragments de blocs figurés et inscrits. Les documents de Saï présentés ici, tout fragmentaires qu'ils soient, permettent d'élargir le sujet. En effet, l'examen détaillé de ce type de décor à partir de la présentation des documents d'Aniba puis de ceux de Saï, auxquels nous appliquerons le schéma d'Aniba, confrontés à l'étude d'un titre double de Nehy, celui de whmw nsw imy-r rwyt, présent, sinon exclusivement du moins de façon privilégiée, sur ces deux sites, et à la présence de la déesse Renoutet - sur des linteaux à Aniba, sur des montants de porte à Saï – nous amènera à mettre en lumière, à travers similitudes et variantes, un « dénominateur commun » qui pourrait être le rôle particulier du vice-roi Nehy dans ces deux villes, et, audelà, le rôle essentiel de Saï dans la politique de Thoutmosis III en Haute Nubie.

#### I. Décoration des portes au nom de Nehy à Saï et Aniba : les documents

Les documents, linteaux et montants de porte, mentionnant Nehy à Aniba sont à la fois beaucoup moins nombreux et beaucoup mieux conservés que ceux de Saï. Ils proviennent tous d'un bâtiment situé à environ 300 m au nord à l'extérieur de la ville et du temple et nommé par G. Steindorff « Gehöft » en raison de la forme allongée des salles et des sortes de « mangeoires » qu'elles contenaient. Les linteaux et montants de porte ont été trouvés juste devant les portes de ces salles, datant par là-même précisément ce bâtiment du règne de Thoutmosis III¹5.

<sup>15.</sup> Il est notable que, contrairement à ce qui avait d'abord été dit, ces linteaux et montants de porte au nom de Nehy trouvés dans la « ferme » sont les seuls documents d'Aniba à pouvoir être datés assurément de Thoutmosis III. Voir à ce sujet P. Laskowski, « Monumental architecture and the royal building program of Thutmose III » in Cline-O'Connor, Thutmose III, 2006, p. 212.

Même s'ils sont peu nombreux, le bon état de conservation de ces documents permettra de les utiliser comme modèle pour la reconstitution des fragments de Saï.

À Saï, c'est dans le secteur sud-ouest de la ville incluse dans la forteresse turque (SAF5) que se trouvait une zone de magasins et silos, isolée des autres constructions par un mur aveugle<sup>16</sup>. Si certains de ces magasins ont été plusieurs fois remaniés, notamment ceux qui sont adossés au mur sud de la forteresse, et ne sont que rarement datables, parmi ceux du nord subsiste un montant de porte fragmentaire portant le nom du vice-roi Nehy<sup>17</sup>. Selon M. Azim, ce montant correspond au dernier état de la construction qui avait antérieurement subi des modifications entre l'époque de fondation de la ville et celle de Thoutmosis III<sup>18</sup>.

Ces magasins se présentent comme de longues salles rectangulaires de 13 m de long sur 3,75 m de large en moyenne, voûtées de briques19. Comme le souligne M. Azim, la situation était particulièrement complexe à Saï où les blocs de pierre des constructions les plus anciennes ont été non seulement réemployés mais le plus souvent aussi retaillés ou débités<sup>20</sup>. Les documents présentés ici seront donc très fragmentaires et parfois, du fait de leur retaille, moins conformes au schéma d'Aniba. Par ailleurs, leur provenance est beaucoup moins assurée que celle des monuments d'Aniba mais on peut présumer que la plupart d'entre eux provenaient à l'origine de ce secteur SAF5 de Saï, même si certains ont été réemployés dans les murs du fort turc occupant la partie sud de la ville ou même réutilisés dès l'époque pharaonique dans le dallage d'un secteur du temple – la partie nord – où, selon J.-Fr. Carlotti<sup>21</sup>, ils pourraient avoir été installés lors de la 3<sup>c</sup> phase de construction du temple. Plusieurs portes en effet auraient été initialement aménagées dans des murs en brique entourant la chapelle unique en pierre, qui constituait le premier état du temple. Elles auraient été démontées et réutilisées comme dallage lorsque les murs d'enceinte en briques ont été remplacés par des murs en pierre<sup>22</sup>.

Ainsi, contrairement à Aniba, où la localisation originelle de ces portes est claire puisque leurs éléments, linteaux et montants, ont été trouvés presque *in situ*, à Saï, il est plus difficile de savoir à quel type de bâtiment exactement elles appartenaient. La comparaison avec Aniba cependant nous incite à formuler l'hypothèse que les bâtiments auxquels ces portes donnaient accès étaient, comme à Aniba, des magasins qu'il s'agisse de magasins dans la ville (SAF5) – comme le montant de porte en place cité *supra* (notre Doc.Saï.23<sup>23</sup>) semble l'indiquer – ou liés directement au temple et en étroite connexion avec lui<sup>24</sup>.

<sup>16.</sup> M. Azım, « Quatre campagnes de fouilles sur la forteresse de Saï, 1970-1973. 1<sup>ère</sup> partie : l'installation pharaonique », *CRIPEL* 3 (1975), p. 91-125) [= M. Azım, *CRIPEL* 3 (1975)]. Ce secteur est décrit aux pp. 111-118.

<sup>17.</sup> Notre Doc.Saï.23. J. Vercoutter, « Excavations at Saï 1955-7 », *Kush* VI (1958), p. 153, fig. 7 [= J. Vercoutter, *Kush* VI (1958)]; J. Budka, *Haustür*, 2001, p. 115, 18.Sa.

M. AZIM, CRIPEL 3 (1975), p. 118.
 M. AZIM CRIPEL 3 (1975), p. 113.

<sup>20.</sup> M. AZIM, CRIPEL 3 (1975), p. 95.

<sup>21.</sup> J.-Fr. Carlotti, *in* M. Azim et J.-Fr. Carlotti, *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 45-46.

<sup>22.</sup> Ainsi, c'est dans ce même secteur nord du temple, qu'ont été réutilisés comme dalles de sol trois linteaux (S.412, S.413 et S.414) comportant des cartouches de Thoutmosis III. Sur deux d'entre eux le cartouche de Mn-hpr-R<sup>c</sup> (S.413)/Mn-hpr-R<sup>c</sup> stp n R<sup>c</sup> (S.412) est encadré par deux cartouches d'Amenophis I: Dsr-k3-R<sup>c</sup> à droite et Imn-htp à gauche. Un deuxième type de linteau (S.414), comprend deux lignes de texte énonçant une partie de la titulature de Thoutmosis III, suivie de l'épithète mry Imn nb nsw thwy.

<sup>23.</sup> Voir p. infra et pl. II, h.

<sup>24.</sup> Voir J.-Fr. Carlotti, *in* M. Azim et J.-Fr. Carlotti, *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 45. Au sujet des portes en pierre dans des bâtiments administratifs ou des magasins de temple, voir aussi l'article de M. Dewachter, « Remarques à propos d'huisseries en pierre retrouvées au temple Nord de Ouadi es-Séboua », *CRIPEL* 7 (1985), p. 23-37 [= M. Dewachter, *CRIPEL* 7 (1985)].

#### I.1. Présentation des documents d'Aniba<sup>25</sup>

#### I.1.1. Linteaux

On trouve sur les linteaux d'Aniba deux types de scènes, toutes deux mettant en scène une double représentation, symétrique, de Nehy: la scène d'adoration du cartouche royal par le vice-roi et la scène d'offrande à Renoutet par le même Nehy.

#### Doc.Aniba.01 (Fig. 1)

Dim.: H: 48 cm; 1: 100 cm.

Bibliogr.: G. Steindorff, Aniba II, 1937, p. 34, 2; Tf. 18, 2; M. Cramer, « Die Inschriften der Berliner Amarnatür 20376 in Zusammenhang der Amarna Texte », MDAIK 9 (1940), p. 131; PM VII, 1962, p. 81; M. Dewachter, CRIPEL 7 (1985), p. 35 et pl. 5, 3; C. Spieser, Les noms du pharaon, 2000, n°27, p. 190; J. Budka, Haustür, 2001, p. 109, 4; Abb. 22.



Fig. 1: Doc.Aniba.01: le linteau entier d'Aniba (G. STEINDORFF, Aniba II, Tf. 18, 2).

## a. 1<sup>er</sup> type de scène sur les linteaux d'Aniba : vénération du cartouche royal

À Aniba, trois linteaux, dont deux incomplets, au nom de Nehy, trouvés dans la « ferme » au nord de la ville, présentent une scène de vénération du cartouche royal par Nehy, représenté symétriquement de chaque côté du cartouche.

25. G. Steindorff, Aniba. Zweiter Band, Glückstadt, Hamburg, New York, 1937 [= G. Steindorff, Aniba II, 1937].

#### Doc.Aniba.02 (Fig. 3)

Dim.: H:50 cm; 1:60 cm.

Bibliogr.: G. Steindorff, *Aniba II*, 1937, p. 34, 3; Tf. 18, 3; J. Budka, *Haustür*, 2001, p. 109, 5.

#### Doc.Aniba.03 (non illustré)

Partie supérieure droite d'un linteau.

Dim.: H.: 21 cm; l. 38 cm.

Bibliogr.: G. Steindorff, *Aniba II*, 1937, p. 34, 5; J. Budka, *Haustür*, 2001, p. 110, 6.

Ce fragment trouvé également dans la « ferme », à l'intérieur d'une « mangeoire », représente un adorant avec une tête à perruque longue. Selon l'auteur, la scène serait du même type que le Doc.Aniba.01 (scène de vénération du

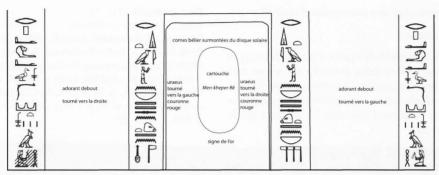


Fig. 2: « Schéma-type » d'Aniba.

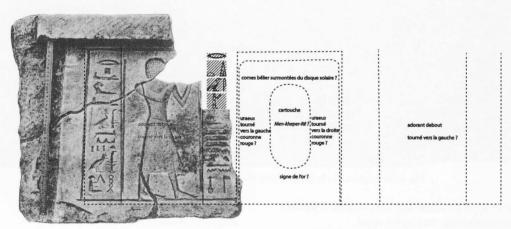


Fig. 3: Doc Aniba.02 (d'après G. Steindorff, Aniba II, 1937, Tf. 18, 3).

cartouche royal). Les éléments qu'il mentionne – tête, mains, épaules – le laissent en effet supposer même si le détail, signalé par Steindorff, d'une perruque longue aurait pu nous faire pencher en faveur de la scène d'adoration de Renoutet.

Ne subsiste des titres de l'adorant, selon toute vraisemblance Nehy, que celui de *iry-p*°t h3ty-°.

Ainsi l'on constate qu'à Aniba, les deux linteaux 01 et 02 paraissent totalement identiques, ce qui nous permet de déterminer à partir d'eux un schéma de décoration-type (*Fig. 2*) que nous tenterons d'appliquer aux fragments de Saï.

Ce schéma de décoration, tel qu'il apparaît sur le doc.Aniba.01, comprend cinq éléments<sup>26</sup> :

26. Ces cinq éléments et leur signification sont analysés en détail par C. Spieser, *Les noms du pharaon*, 2000.

Élément 1: un motif central: le cartouche royal reposant sur le signe de l'or, nwb, est flanqué de deux uraei opposés coiffés de la couronne rouge de Basse Égypte. Le cartouche, dans lequel figure le nom  $Mn-hpr-R^c$  du roi, est surmonté des cornes de bélier et du disque solaire. L'ensemble de ce motif central est encadré par deux colonnes supportant le signe du ciel, pt, qui forme l'encadrement « cosmique » de la scène<sup>27</sup>.

Éléments 2 (épithètes royales) et 3 (formule de prière) : de part et d'autre du motif central : une colonne de texte comportant une formule de prière en deux parties (action 1 et 2) et deux séries d'épithètes royales séparées par l'action n°2.

	Scène de gauche	Scène de droite
formule de prière (action 1) : « faire une prière »	rdit i3w	rdit i3w
lère épithète royale : « en faveur du maître des deux terres »	n nb t3wy	n nb t3wy
suite de la formule de prière (action 2) : « embrasser la terre »	sn t3	sn t3
2º épithète royale : « en faveur du dieu par- fait / du maître des dieux»	n nţr nfr	n nb ntrw

Ces deux séries d'épithètes qualifiant le roi, présent par son nom dans le cartouche, manifestent ainsi sa divinité. Adoré de son vivant, il est qualifié de *nb t³wy* et *ntṛ nfṛ* (épithètes royales

usuelles<sup>28</sup>) mais aussi de *nb ntrw*, épithète divine<sup>29</sup>, qui, tout comme les cornes de bélier surmontant le cartouche, assimile le souverain à Amon<sup>30</sup>.

Élément 4 : représentation de deux adorants identiques et symétriques, debout, bras levés en signe d'adoration. Ils sont coiffés d'une perruque courte bouclée, portent un embryon de barbe au menton et un collier autour du cou.

Ils sont vêtus d'un pagne long tombant à mi-mollet et formant une pointe sur le devant, retenu à la taille par une ceinture.

Élément 5 : une deuxième colonne de texte derrière l'adorant, donne les titres et le nom du personnage, Nehy. Les seuls titres de Nehy mentionnés ici, identiques des deux côtés, sont les plus importants, qui sont liés directement à sa fonction de vice-roi, « fils royal, chef des pays du Sud » *iry-p*<sup>c</sup>t h3ty-<sup>c</sup> s3 nsw *imy-r* h3swt rsywt.

L'ensemble de l'inscription (éléments 2, 3, 5 supra) peut ainsi se lire rdit i3w n nb t3wy sn t3 n ntr nfr/n nb ntrw [in] iry-p<sup>c</sup>t h3ty-<sup>c</sup> s3 nsw imy-r h3swt rsywt Nhy. Il s'agit en réalité d'une seule épithète double, nb t3wy ntr nfr, séparée par la formule sn t3<sup>31</sup>.

28. À propos de cette épithète, voir A. TILLIER, « À propos de *ntr nfr* comme épithète divine : contribution à l'étude d'Osiris-roi au Moyen Empire », *RdE* 62 (2011), p. 159-174. Elle note, dans son tableau p. 174, que très peu de dieux sont ainsi qualifiés au Nouvel Empire, seulement deux Horus locaux, tous deux nubiens : l'Horus de Bouhen sur une stèle (OIM 21560. Cf. B.B. WILLIAMS, *Qustul*, Pl. 51) et l'Horus de Miam (= G. STEINDORFF, *Aniba* II, p. 25, Tf. 12, 44).

29. Voir Chr. Leitz, Lexikon der Ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen (OLA 10), Leuven, Paris, Dudley, 2002,

Bd. III, p. 676 [= Chr. Lettz, *LGG*, 2002].

30. J. Budka, *Haustür*, 2001, p. 26 « Das Wildergehörn der Kartusche bezieht sich ebenso wie das Epitheton *nb ntrw* auf eine Wesensähnlichkeit des Königs mit Amun, wobei vermutlich speziell eine Assoziation mit Nubien vorhanden ist ». Même si cette épithète peut s'appliquer à d'autres divinités, c'est majoritairement Amon qu'elle qualifie au Nouvel Empire (voir Chr. Lettz, *op. cit.*).

31. On peut citer d'autres exemples d'une telle césure : ainsi l'inscription de *Imm-m-hb*, grand officier sous Thoutmois III et Amenophis II, qui, nommant Thoutmoisi III par son nom d'Horus, intercale l'élément *sn t3* de la formule de prière entre les deux parties du nom d'Horus du roi, donnant la formule : *rdit i3w n k3 nht sn t3 n h<sup>c</sup> m W3st (Urk.* 

<sup>27.</sup> Pour C. Spieser (*Les noms du pharaon*, 2000, p. 23-25), le signe nwb représente le monde terrestre, le signe pt le monde céleste. Entre les deux, le roi, présent par son nom, participe des deux univers.



Fig. 4: Doc Aniba.04: scène d'adoration de Renoutet (d'après G. Steindorff, Aniba II, 1937, Tf. 18, 1).

C'est ce même type d'inscription que l'on retrouve sur plusieurs ex-votos de Nehy dans le temple de Bouhen<sup>32</sup> où l'adorant est, cette fois, non pas debout mais un genou en terre, ou encore, à Saï même, sur la partie inférieure d'une des faces d'un pilier carré remanié ultérieurement par Amenophis III<sup>33</sup>. Sur ce pilier, Nehy se trouve dans la partie inférieure du monument, sous la représentation d'Amon.

## b. 2° type de scène sur les linteaux d'Aniba : l'adoration de la déesse Renoutet

Sur deux autres linteaux provenant de la « ferme » d'Aniba, l'un presque complet, l'autre fragmentaire, on trouve une scène de fumigation et libation à la déesse Renoutet par Nehy.

IV, 908).

32. Voir *supra*, note 12.33. Pilier S.1. Voir pl. II, d.

#### Doc.Aniba.04 (Fig. 4)

Dim.: H:58 cm; 1:108 cm.

Bibliogt.: G. Steindorff, Aniba II, 1937, p. 34, 1; Tf. 18, 1; G. Steindorff, « Aniba vorlaüfiger Bericht über die Ergebnisse der in den Jahren 1912-1914 and 1930-1931 unternommenen Ausgrabungen », ASAE 32 (1932), p. 23; A. Cramer, MDAIK 9 (1940), p. 131; M. Dewachter, CRIPEL 7 (1985), p. 35 et Pl. 5, 2; J. Budka, Haustür 2001, p. 110, 7; Abb. 23.

Cette scène, symétrique comme la précédente, présente en motif central deux déesses cobra se tournant le dos. Les deux déesses sont représentées dressées sur la corbeille *nb*, qui surmonte l'une le buisson de papyrus, symbole de la Basse Égypte l'autre celui du lys, symbole de la Haute Égypte. Devant chacune, une courte colonne de texte indique son nom : *Rnwtt* et sa fonction, « maîtresse de l'approvisionnement ». Ainsi, bien que portant toutes deux la couronne rouge de Basse Égypte, ces deux figures de la déesse Renoutet sont en même temps assimilées aux deux déesses *Ouadjet* du nord et du sud. Face à chacune d'elles, un personnage debout leur

fait libation et fumigation. Au lieu de tendre les mains en signe d'adoration, il tient de la main gauche un brasero, de l'autre un vase hes dont s'écoulent deux filets de liquide déversés dans une coupe à pied ou autel portable. Les deux personnages symétriques, qui portent une perruque non plus courte et frisée, comme sur les scènes de vénération du cartouche royal, mais mi-longue tombant sur les épaules, portent également un collier autour du cou et sont vêtus du même pagne à pointe que sur l'autre type de scène. Ils sont suivis de leurs titres principaux et de leur nom, Nehy.

Contrairement à ce que l'on trouve dans la scène de vénération du cartouche royal, les titres de Nehy ne sont pas identiques des deux côtés. À gauche, Nehy, plus « officiel », porte, comme sur la scène d'adoration du cartouche, ses titres principaux de vice-roi, *iry-p*<sup>c</sup>t h3ty-c s3 nsw imy-r h3swt rsywt. À droite, il porte le titre de imy-r rwyt, précédé sans doute de celui de whmw nsw, à restituer probablement dans la partie manquante de l'angle supérieur droit. Ces deux titres, souvent associés correspondent à des fonctions précises, comme nous le verrons infra, § II.2.

Doc.Aniba.05 (Fig. 5)

Dim.: H: 45 cm; 1: 38 cm.

Bibliogr.: G. Steindorff, Aniba II, 1937, p. 34, 4; Tf.

18; J. Budka, Haustür 2001, p. 110, 8.



Fig. 5 : Doc.Aniba.05 : fragment de linteau avec scène d'adoration de Renoutet (G. Steindorff, *Aniba II*, 1937, p. 34, 4 ; Tf. 18).

Ce fragment de linteau, trouvé dans une des « mangeoires » de la ferme d'Aniba, est plus petit que le précédent (H : 45 cm au lieu de 58). C'est peut-être la raison pour laquelle Nehy ne porte que son titre principal, s3 nsw imy-r h3swt rsywt, non précédé des titres honorifiques, iry-p°.t h3ty-°.

Pour ce qui est de l'inscription qui se trouvait dans la partie droite manquante, on peut imaginer soit le même titre que dans la partie gauche, soit, un titre plus « fonctionnel » comme celui du Doc.Aniba.03. On aurait alors plutôt imy-r rwyt, précédé peut-être de celui de wḥmw nsw ou au contraire suivi de s3 nsw.

#### I.1.2. Aniba: montants de porte

Trois montants de porte, dont un très fragmentaire, ont été trouvés à proximité de la ferme d'Aniba. Ils mentionnent tous Nehy, précédé, pour deux d'entre eux, de plusieurs titres.

#### Doc.Aniba.06 Doc.Aniba.07 Doc.Aniba.08 Extrémité inférieure d'un montant Montant de porte gauche. Montant de porte gauche. Dim.: H: 115; 1: 22 cm. Dim.: H: 120; 1: 20 cm. de porte droit. Bibliogr.: G. Steindorff, Aniba II, 1937, Bibliog.: G. Steindorff, Aniba II, 1937, Dim.: H: 52; 1:21 cm p. 34, 6; Tf. 18, 6; J. BUDKA, Haustür, p. 35:7; Tf. 18, 7; J. BUDKA, Haustür, Bibliogr.: G. Steindorff, Aniba II, 2001, p. 111, 10; Abb. 25. 2001, p. 111, 9; Abb. 24. 1937, p. 35, 8; Tf. 18, 8; J. Budka, Haustür, 2001, p. 112, 11; Abb. 24. irv-p(t) h3ty-[di.f i3]wt n di sw m ib.f s3 nsw htmty-bity imv-r h3swt rsvwt] 3 m pr nsw whm(w) nsw imy-r rw(y)t wr n nsw s3 nsw imv-r Nhy 3 n bitv h3swt rsywt TATE TO THE PARTY AND THE PARTY imy-ib Hr nb 'h'w Nhy Comme sur le wsh nmt.t šw m h3ty Doc.Aniba.07, un whm(w) 'nh 44 s3 nsw imy-r large espace est Nehy porte ici deux laissé vide à la fin h3swt rsywt titres doubles de fonc-Nhy de l'inscription. tion: whm(w) nsw imv-r Outre de multiples rw(v)tépithètes et titres et: s3 nsw imy-r h3swt honorifiques, Nehy rsywt est s3 nsw imy-r h3swt Ce fragment a été Son nom est par ailleurs rsywt. Ce montant trouvé dans une suivi de la formule de porte ne contient whm(w) 'nh des mangeoires pas la formule d'ofde la ferme « puisse-t-il vivre » frande habituelle. Il n'y a pas de men-Un large espace est tion d'un dieu ni de laissé vide à la fin de al présence de la forl'inscription. A mule n k3 n devant les titres de Nehy, l'inscription commence d'emblée par les premiers titres honorifiques de La provenance Nehy, iry-p'(t) h3typrécise de ce comme c'est le cas

Fig. 6: Montants de porte d'Aniba au nom de Nehy.

montant n'est

pas indiquée

par Steindorff.

34. R.A. Caminos, The Shrines and Rock Inscriptions of Ibrim, London, 1968, p. 35-43; pl. 8 [= R.A. Caminos, *Ibrim*, 1968].

également dans le

sanctuaire de Nehy

La provenance

précise de ce mon-

indiquée

Steindorff.

tant n'est pas à Ibrim<sup>34</sup>.

par

On peut supposer que certains de ces montants étaient surmontés d'un des linteaux mentionnés *supra* représentant Nehy vénérant le cartouche royal (Docs. Aniba.01, 02, 03) ou encore de la scène d'adoration de la déesse Renoutet (Docs. Aniba.04 ou 05).

En ce qui concerne les inscriptions, elles sont de deux types :

Type 1 (Doc.Aniba.06)

titres de Nehy + nom de Nehy [+ espace vide?]<sup>35</sup>

Type 2 (Doc.Aniba.07)

formule de prière (probablement  $htp\ di\ nsw$ ) + nom de dieu + effet recherché + formule  $n\ k3\ n$  + titres de Nehy + nom de Nehy + formule whmw  $^c nh^{36}$  + espace vide

Le troisième montant (Doc.Aniba.08), dont il ne reste plus que la partie inférieure comportant le reste du titre *imy-r h3swt rsywt* et le nom de Nehy, suivi d'un espace vide, pourrait être aussi bien du type 1 que du type 2 mais, comme il ne comporte pas la mention *whm <sup>c</sup>nh* – formule qui se trouve généralement reproduite symétriquement sur les deux côtés<sup>37</sup> – on est plutôt tenté de faire de ce montant droit le pendant du Doc.Aniba.06, qui comporterait alors, après le nom de Nehy, un espace vide d'inscription dans sa partie inférieure, hypothèse d'autant plus plausible que le montant, tel qu'il subsiste, ne mesure que 1,20 m de haut avec une inscription complète,

35. G. Steindorff rétablit la formule *whm(w)* '*nh* entre crochets à la fin de l'inscription, après le nom de Nehy, comme sur le montant Doc.Aniba.06. J. Budka (*Haustür*, 2001, n°10, p. 110-111) le suit dans cette proposition. Cependant, il pourrait aussi y avoir, comme sur le montant Doc.Aniba.08 un simple vide après le nom de Nehy.

36. Cette formule se retrouve sur certains documents de Nehy hors de Saï. On la trouve notamment sur l'inscription de la base de la statue stélophore de Nehy trouvée à Éléphantine et conservée au Musée du Caire (voir P.E. Newberry, « A statue and a scarab », *JEA* 19 (1933), p. 53-54 et pl. X, 1. On notera d'ailleurs qu'à un autre endroit sur la même statue on trouve le nom suivi de la formule m³ frw) et dans le sanctuaire rupestre de Nehy à Ibrim (voir R.A. CAMINOS, *Ibrim*, 1968 pl. 8.)

37. Comme sur une porte du sanctuaire de Nehy à Ibrim par exemple. Voir R.A. Caminos, 1968, p. 35-43 et pl. 8.

dimension inférieure à celle requise pour un montant de porte<sup>38</sup>.

Même s'il n'est pas possible de trancher définitivement entre les deux scènes, il est assez vraisemblable que ce montant Doc.Aniba.06 et son pendant le Doc.Aniba.08 supportaient à l'origine un des linteaux de vénération du nom royal, les titres portés par Nehy sur le premier étant très officiels et honorifiques, tout à fait conformes au caractère sacré de la scène, et directement liés à la personne royale. Quant au Doc.Aniba.07, même si, là encore, il n'y a aucune certitude, on peut penser qu'il aurait plutôt supporté une scène d'adoration de Renoutet, en raison de la mention du titre whmw nsw imy-rwyt porté par Nehy.

#### I.2. Présentation des documents de Saï

## I.2.1. Fragments de linteaux : scène d'adoration du cartouche royal

À Saï, treize documents – fragments de blocs décorés de dimensions variables, certains très petits – semblent pouvoir être rattachés à une scène de vénération du cartouche royal telle qu'elle apparaît sur le Doc.Aniba.01, même si l'on peut constater des différences dans les dimensions des linteaux et des variantes dans la formule de prière et dans la disposition des éléments.

Nous les énumèrerons ici en les situant par rapport au schéma-type tel qu'établi *supra* à partir du linteau entier d'Aniba et en notant pour chacun les similitudes et différences entre les versions des deux sites.

Certains d'entre eux ont été retrouvés réutilisés dans le temple comme dallage (Doc.Saï.01), d'autres réemployés dans des constructions plus tardives du fort turc (Doc.Saï.02, 05 ou 06), d'autres encore sont de provenance inconnue.

38. On comparera avec le montant entier de Saï (Doc. Saï.14, *infra*, p. 285-286) qui mesure 1,68 m de haut.

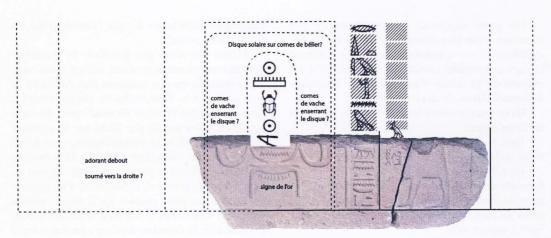


Fig. 7: Doc.Saï.01.

**Doc.Saï.01** (= S.417= bloc 027<sup>39</sup>) (*Fig. 7*) Partie inférieure droite d'un linteau.

Dim.: 1:75 à 80 cm; H:22 cm; ép.:11 à 13 cm.

Proven. : réemployé comme dallage dans le secteur nord est du temple A.

Bibliogr.: J. Vercoutter, « Nouvelles fouilles de Saï (Soudan nilotique) », BSFE 58 (juin 1970), p. 31; J. Vercoutter, « La XVIII° dynastie à Saï et en Haute Nubie », CRIPEL 1 (1973), p. 19, pl. IV [= J. Vercoutter, CRIPEL 1 (1973)]; C. Spieser, Les noms du pharaon, 2000, p. 196, n°44<sup>40</sup>; J. Budka, Haustür, 2001, p. 114, 16; Abb. 28; A. Minault-Gout, « Les installations du début du Nouvel Empire à Saï: un état de la question », CRIPEL 26 (2006), p. 292, fig. 3a.

39. Les numéros correspondent au n° d'inventaire de Saī, lorsqu'il existe (S.+un numéro) et au n° de bloc attribué lors de la création de la base de données sous File Maker, réalisée en novembre 2005 par A.-Minault-Gout et Fl. Thill, corrigée, enrichie et fusionnée en janvier 2010 par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde, dans le cadre de leur mission d'étude des monuments du temple de Saī en vue de leur publication future (ce nouveau numéro se présente sous la forme « bloc + un numéro. Lorsque le numéro est précédé de la lettre F, cela signifie que le bloc en question est encore actuellement dans la forteresse de Saī et non dans un magasin).

40. C. Spieser considère ce fragment de Saï comme un linteau de porte de temple et non de bâtiment privé.

De tous les exemplaires fragmentaires retrouvés à Saï, c'est l'un des plus complets, bien que manquent à la fois toute la partie gauche et toute la partie supérieure de la scène. Celle-ci est gravée en creux, très soigneusement, dans un grès compact. Bien que très lacunaires, on y trouve les cinq éléments constituant le « schéma » d'Aniba : élément n°1, motif du cartouche central supporté par le signe *nwb* à pendeloques ; éléments n°2 et 3, restes d'une formule de prière au roi ; élément n°4, adorant debout ; élément n°5, reste d'une colonne de texte mentionnant le nom de l'adorant, Nehy. Les dimensions néanmoins sont différentes, ainsi que la situation de l'élément n°5.

Élément n°1 : cartouche central

Comme sur le schéma d'Aniba, le cartouche est flanqué de deux *uraei*, dont il ne reste plus que la partie inférieure. Du nom dans le cartouche, il ne reste qu'un signe complet, le dernier, un *n* et une partie de l'avant-dernier signe, signe horizontal légèrement relevé vers la gauche que nous proposerons de lire *mr*. Ce nom

avait été lu  $\underline{D}\underline{h}wty$ -ms par J. Vercoutter<sup>41</sup>, qui avait interprété l'avant-dernier signe comme un s horizontal, suivi dans cette interprétation par C. Spieser et J. Budka. Cependant, si le n est incontestable, le s est plus douteux car le signe ne semble pas totalement horizontal. C'est pourquoi nous proposerons plutôt la lecture

Mn-hpr-R<sup>c</sup>-mry-n-R<sup>c</sup>, le signe au-dessus du n pouvant être la branche inférieure du signe mr. L'adjonction dans le cartouche lui-même de l'épithète mry n R<sup>c</sup> se trouve sur deux obélisques (Latran et Constantinople) de Thoutmosis III, dans l'Akhmenou à Karnak et dans le temple de Thoutmosis III à Medinet Habou. Elle se trouve aussi sur une stèle de Bouhen<sup>42</sup>.

Sur tous ces monuments, figurent des noms jubilaires de Thoutmosis III ou des épithètes intégrés dans les deux cartouches principaux<sup>43</sup>, celui du nom de naissance (fils de  $R^c$ ) – Dhwty-ms – et celui de couronnement ( $Mn-hpr-R^c$ ). Parmi ces épithètes, on trouve, à la suite de  $Mn-hpr-R^c$  dans le cartouche, l'épithète ir n  $R^c$  (Akhmenou: Urk. IV, 863, 4; Medinet Habou: Urk. IV, 881, 7; obélisque de Constantinople: Urk. IV, 587, 12) ou mry n  $R^c$  <sup>44</sup> (Akhmenou: Urk. IV, 857, 4; Medinet Habou: Urk. IV, 881, 16; obélisque du Latran: Urk. IV, 584, 15)

41. J. VERCOUTTER, CRIPEL 1 (1973), p. 19.

42. H. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, Le Caire, 1907, p. 259 [= Gauthier, *LR*, 1907]; A. Wiedemann, « Varia », *RT* XVII (1895), p. 6 = stèle British Museum 1021, datée par l'inscription de l'an 35. Sur cette stèle, dans les deux cartouches des épithètes suivent le nom : on a ainsi *Dhwty-ms nfr hprw* pour le nom de naissance et *Mn-hpr-R' mry-n-R'* pour le nom de couronnement.

43. Sur les noms jubilaires de Thoutmosis III, cf. H. Gauthier, LR II, 1907, p. 269-270 et Urk. IV, 598-599.

44. J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, München Berlin, Deutscher Kunstverlag, 1984, T7, p. 85 et p. 227. Cette épithète dans le cartouche *Mn-hpr-R*<sup>c</sup> n'apparaît pas avant l'an 21 de Thoutmosis III.

L'Akhmenou, on le sait, a été fondé en l'an 24, l'obélisque de Latran a été érigé par Thoutmosis III dans le temple de Karnak à l'occasion de ses 35 ans de règne, et celui de Constantinople date de l'an 33<sup>45</sup>. La lecture Mn-hpr-R<sup>c</sup> mry n R<sup>c</sup>, qui nous semble devoir être celle du fragment de linteau de Saï, le situerait ainsi dans la période qui, au début du règne autonome de Thoutmosis III, voit la fondation de l'Akhmenou en l'an 24 et, en l'an 25, la reconstruction par Nehy à Saï d'un temple antérieur. Ainsi l'adjonction de cette épithète ici dans le cartouche n'est pas anodine et a au contraire une signification forte, évidemment d'ordre politique<sup>46</sup>.

Éléments n°2 et 3 : épithètes royales et formules de prière

Inscription: [rdit i3w n Ḥr] k3 sn t3 n nb (T3)-Sti
Par rapport au schéma d'Aniba, l'inscription
comportant la formule de prière ne comprend
pas les épithètes nb t3wy et nb ntrw qui devraient se
trouver à cet emplacement. La première épithète
qualifiant le souverain n'est pas ntr nfr mais Ḥr k3
(Horus le taureau), suivi, après la formule usuelle
sn t3, par l'épithète nb (T3)-Sti.

45. Sur la fondation de l'*Akhmenou*, voir la stèle CGC 34012 (*Urk.* IV, 833) ; sur l'obélisque de Latran, voir *Urk.* IV, 584, 15.

<sup>46.</sup> Sur l'adjonction d'épithètes dans les cartouches, C. Spieser dit: « En plus des seuls noms, des jeux d'épithètes dans les cartouches pouvaient remplir le rôle de panneaux indicateurs de certains axes de circulation liés aux besoins d'un culte spécifique » (Les noms du pharaon, 2000, p. 118). Ce signe religieux revêt sans doute ici en plus un sens politique. Voir aussi Cl. Vandersleyen, L'Égypte et la Vallée du Nil II, Paris, 1995, p. 314: « Le premier édifice dû à l'initiative de Thoutmosis III régnant seul est l'Akhmenou [...] Sa construction fut décidée en 23, au retour de la première campagne d'Asie et la mise en chantier eut lieu en 24 (Urk. IV, 1252 et 833-838) [...] ».

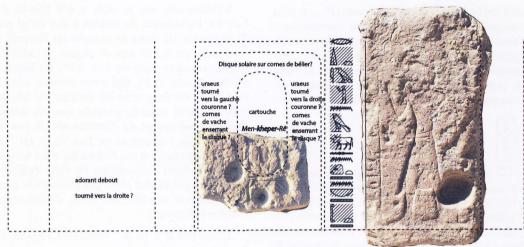


Fig. 8: Doc.Saï.03 et 02.

Elément n°4 : ne subsiste que la partie inférieure d'un adorant debout à pagne long à pointe.

Elément n°5 : la colonne de texte derrière l'adorant – ou tout au moins ce qu'il en reste, la fin du nom de Nehy – ne se trouve pas à son emplacement habituel mais derrière la colonne de la formule de prière c'est-à-dire devant l'adorant. Il n'est pas possible de savoir si un ou plusieurs titres précédaient le nom de Nehy. De ce nom il ne reste que le signe h et le déterminatif de l'homme assis tenant le *flabellum*.

Bien que cette colonne derrière l'adorant ne porte pas de texte, il reste cependant un filet qui devait délimiter une colonne de texte.

**Doc.Saï.02** (S.25 = bloc 06) et **Doc.Saï.03** (= bloc F2018) (*Fig. 8*)

Nous avons regroupé sous une même entrée ces deux blocs qui, nous semble-t-il, pourraient avoir fait partie du même linteau.

#### Doc.Saï.02

Partie droite d'un linteau.

Dim.: H:72;1:38; ép.:14 cm.

Proven. : réemployé dans le mur turc (linteau D).

Trouvé en 1955.

Élément n°1 : cartouche central : cf. Doc. Saï.03 *infra*.

Éléments n°2 et 3 : épithètes royales et formule de prière [rdit i3w n] Hr k3 sn-t3 n nb (T3)-Sti [.....]

Élément n°4 : adorant debout.

Ce bloc, qui a été retaillé, comporte un trou circulaire dans la partie inférieure droite. Il représente un adorant debout, muni d'un pagne à mi-mollet formant pointe sur le devant et retenu par une ceinture à la taille. La gravure du pagne laisse deviner les jambes en transparence. Devant lui, se trouvent les restes d'une colonne de texte délimitée par un filet. La tête du personnage, très endommagée, semble être à perruque courte.

Élément n°5 : la colonne de texte derrière l'adorant à disparu mais quelques traces de filet

vertical sous le trou circulaire et derrière l'épaule du personnage laissent deviner son existence initiale.

#### Doc.Saï.03

Partie inférieure médiane d'un linteau ? Proy. : inconnue.

Ce fragment figure la partie inférieure d'un cartouche comportant le signe *hpr*. Le cartouche repose sur le signe de l'or, très endommagé par des trous creusés ultérieurement dans le bloc. La partie gauche comporte les restes d'un *uraeus* encadrant le cartouche. Ce bloc, dont le degré d'usure et les réaménagements ultérieurs sont très proches de celui du Doc.Saï.02, pourrait appartenir au même linteau que ce dernier et en constituer la partie centrale.

**Doc.Saï.04** (S.1085 = bloc 385) (*Fig. 9*) Partie gauche d'un linteau.

Dim.: H.: 71; l.: 56; ép.: 10 à 15 cm. Proyen.: SAF5. Trouvé en 1973.

Ce fragment de linteau est le plus grand retrouvé à Saï actuellement. Par rapport au schéma-type d'Aniba, les éléments 2, 3, 4, 5 sont conservés.

Éléments n°2 et 3 : épithètes royales et formules de prière

[rdit i3w n nb t3wy sn t3] n nb ntrw [in] iry-p<sup>c</sup>(t) h3ty-c whm(w) nsw imy-r rwyt s3 nsw Nhy

On remarque que contrairement au schéma d'Aniba la formule *n nb ntrw*, se trouve dans la colonne de gauche – là où on attendrait *n ntr nfr* – et non à droite.

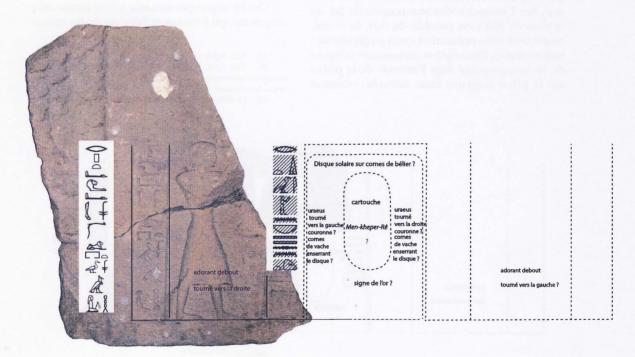


Fig. 9: Doc.Saï.04.

On ne peut savoir ce qui précède l'épithète nb ntrw. La restitution proposée ici suit le modèle d'Aniba mais il se pourrait aussi qu'il faille restituer, comme dans le fragment ci-dessous (Doc.Saï.05) [rdit i3w n nsw nttw sn t3] n nb ntrw].

Élément n°4: l'adorant, debout, est vêtu d'un pagne tombant à mi-mollet et formant une pointe sur le devant. Il est tenu par une ceinture à la taille. Le personnage porte une perruque courte et un embryon de barbe au menton. C'est le seul linteau de Saï qui montre la tête de Nehy – si l'on exclut le Doc.Saï.02 qui montre également l'ensemble de l'adorant mais où le nom de Nehy a disparu.

Élément n°5 : En ce qui concerne les titres de Nehy, on remarquera l'absence du titre *imy-r h3swt rsywt*, habituellement accolé à celui de *s3 nsw*. Sur l'ensemble des monuments de Saï où le nom de Nehy est précédé du titre de *s3 nsw*, seulement trois présentent cette particularité : outre celui-ci, l'inscription surmontant la figure de Nehy agenouillé dans l'attitude de la prière sur le pilier à quatre faces décorées retrouvé

dans le fort turc<sup>47</sup> et un montant de porte dont l'inscription mentionne l'offrande à Renoutet en faveur du *s3 nsw* Nehy (Doc.Saï.14)<sup>48</sup>. Sur les autres documents au nom de Nehy hors du site de Saï, cette omission est également très rare. On ne la trouve que sur le sarcophage de Nehy conservé au Musée de Berlin<sup>49</sup>.

**Doc.Saï.05** (= S.109 = bloc 030) + **Doc.Saï.06** (= S.781= bloc 022) + **Doc.Saï.07** + **Doc.Saï.08** + **Doc.Saï.09** (= bloc 195+ bloc 221+bloc 200) (*Fig. 10*)

Dimensions: Doc Saï.05: H.: 35 à 37; l.: 26,5; ép.: 13 à 14 cm. Doc Saï.06: H.: 33; l.: 36; ép.: 13 cm. Doc Saï.07: H.: 25; l.: 21; ép.: 11,2 cm. Doc Saï.08: H.: 15; l. 13; ép. 8 cm. Doc Saï.09: H.: 14; l.: 10 à 12; ép.: 5 cm.

Bibliogr.: J. Vercoutter, CRIPEL 1 (1973), p. 13.

Ont été regroupés sous une même entrée cinq fragments qui pourraient faire partie du même

47. Voir infra, p. 293 et pl. II, d.

48. Voir *infra*, p. 285 et pl. I, b. Ce dernier document ne comporte que ce seul titre pour Nehy, les deux autres portent avant la mention *s3* nsw, le double titre *whmw nsw imy-r rwyt*.

49. G. Roeder, Aegyptische Inschriften aus den Staatlichen

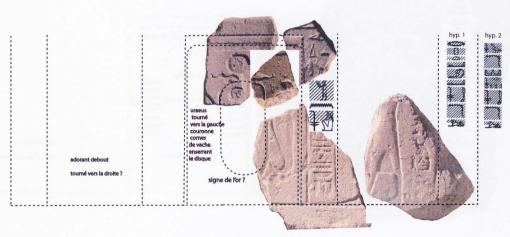


Fig. 10: Doc.Saï.05, 06, 07, 08 et 09.

linteau, même si les épaisseurs subsistantes des différents fragments ne reflètent pas vraiment cette éventualité. Ils sont tous taillés dans un même grès rose compact et se complètent partiellement. Les deux plus grands (partie inférieure du linteau) ont été trouvés dans le fort turc, le premier dans les déblais du mur, le second réemployé dans la maçonnerie. Les trois petits fragments, dont la provenance n'est pas indiquée, se rattachent à la partie supérieure médiane du linteau.

Par rapport au schéma-type d'Aniba, les éléments 1, 2, 3, 4 et 5 sont partiellement conservés.

Élément n°1 : de la scène centrale subsistent, de droite à gauche : l'angle supérieur droit du signe du ciel, *pt*, et le début de la formule de prière, le corps d'un *uraeus* tourné vers la droite adossé à la partie supérieure d'un cartouche surmonté d'une paire de cornes de bélier sur laquelle repose le disque solaire. Du nom figurant dans le cartouche, il ne reste à la partie inférieure qu'une patte de scarabée correspondant au signe *hpr* et, à la partie supérieure, le signe *R*°. On peut très vraisemblablement en déduire que nous avons là le nom *Mn-hpr-R*°.

La coiffe de l'uraeus – cornes de vache enserrant le disque solaire – est différente de celle des uraei du linteau d'Aniba mais non inédite. On la trouve parfois sur certains documents figurant la déesse Renoutet, notamment des stèles ramessides<sup>50</sup>, et l'on pourrait se demander si les deux uraei encadrant le cartouche royal, à Saï, mais peut-être aussi à Aniba, ne seraient

pas en même temps une figuration de Renoutet. Quant au motif de la couronne hathorique des *uraei*, on la retrouve sur un autre bloc de Saï (bloc Saï.10, *infra*) qui pourrait avoir été à l'origine une scène d'adoration du cartouche royal.

Éléments n°2 et 3 : épithètes royales et formules de prière.

[rdit i3(w) n] nsw nhtw sn t3 n nb ntrw

On doit ici sans doute restituer dans la lacune du début du texte rdit i3w [n.k n k3 n] nsw nhtw « faire une prière pour toi (ou pour le k3 du) roi victorieux ». Cette formule pour qualifier le roi est relativement rare<sup>51</sup> mais on la trouve cependant dans les inscriptions de certaines scènes d'adoration du cartouche royal. C. Spieser en note quelques exemples à la XVIIIe dynastie, notamment à Tell el Amarna, mais aussi sur une inscription rupestre du vice-roi Merimès à Assouan<sup>52</sup> et plusieurs à l'époque ramesside, ainsi le vice-roi Hori II à Bouhen<sup>53</sup> La présence de cette formule sur ce fragment de Saï, qui serait ainsi la plus ancienne attestation connue, pourrait indiquer que c'était le roi conquérant de la Nubie qui était adoré à Saï.

Élément n°4: ce linteau porte la représentation fragmentaire d'un personnage debout, tourné vers la gauche, probablement un adorant. Il porte un pagne long tombant à mi-mollets, retenu par une ceinture à la taille. Comme sur le Doc.Saï.02, la gravure du pagne laisse deviner les jambes en transparence.

Museen zu Berlin; zweiter Band, Leipzig, 1924, p. 597-601.

<sup>50.</sup> Une stèle de Bouhen notamment, conservée au British Museum (Inv. 1055), représentant Renoutet sur une corbeille à pied recevant l'offrande du vice-roi Setaou. Comme à Saï, la déesse est représentée sous sa forme de serpent et porte sur la tête une coiffe constituée de cornes de vache enserrant le disque solaire (voir M.L. BIERBRIER, Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, Part 10, London 1982, pl. 44).

<sup>51.</sup> Chr. Lettz (LGG, 2002, p. 332) n'en note que trois exemples pour le Nouvel Empire.

<sup>52.</sup> C. SPIESER, Les noms du pharaon, 2000, Doc. 101, p. 218 et 314: rdit ibw n nsw nhtw sn t3 n ntr nfr in ... Le cartouche de Nb-M3<sup>c</sup>t-R<sup>c</sup> est ici surmonté des cornes de bélier surmontées des deux plumes d'Amon. Les deux uraei flanquant le cartouche portent l'un la couronne rouge, l'autre la couronne blanche.

<sup>53.</sup> C. SPIESER, Les noms du pharaon, 2000, n°2, p. 287 (rdit isw n ntr nfr sn t3 n nsw nhtw in...); n°15, p. 291 (rdit isw n.k nsw nht sn t3 n Hr nb Bhn)

Élément n°5 : la colonne de texte derrière l'adorant ne semble pas avoir existé mais des éléments de l'inscription, fragment d'un titre et nom de Nehy sont néanmoins présents, juste derrière l'adorant. Deux possibilités de restitution du début de l'inscription sont possibles. On peut lire :

[iry-p<sup>c</sup>t h3ty-c whm(w) nsw imy-r] rwyt Nhy, comme sur le doc.Saï.04 (hypothèse 1 de la fig. 10)

ou bien : [s3 nsw (imy-r h3swt rsywt) whm(w) nsw imy-r] rwyt Nhy (hypothèse 2)

Ainsi, le titre de imy-r rwyt, que J. Vercoutter traduit par « intendant de la porte »54, est placé en dernier, juste avant le nom, alors que généralement il se trouve suivi du titre le plus important de Nehy relatif à sa vice-royauté, s3 nsw imy-r h3swt rsywt. C'est le cas dans la plupart des occurrences de Nehy hors de Saï, à l'exception du pyramidion à son nom conservé au musée de Florence55. À Saï, nous avons au moins une - et peut-être deux - autre(s) attestation(s) de cette disposition des titres : un montant de porte provenant du village de Morka et amené par le propriétaire de la maison où il avait été réemployé (Doc.Saï.21)<sup>56</sup> et, peut-être, la statuecube de Nehy si l'on restitue ce titre dans la lacune de la fin de l'inscription<sup>57</sup>.

Doc.Saï.10 (Fig. 11)

Fragment de linteau retaillé?

Dim.: H.: 56; l. 90 à 100; ép. 9 à 11 cm.

Ce bloc, dont l'angle supérieur droit est conservé, n'est pas à proprement parler un linteau de porte. Nous l'avons intégré néanmoins dans ce dossier dans la mesure où il représente une scène presque identique à la scène centrale du schéma d'Aniba: dans un cadre délimité en haut par le signe pt, un cartouche Mn-hpr- $R^c$  est surmonté des cornes de bélier et du disque solaire, flanqué de deux uraei dont la tête est surmontée, non pas, comme à Aniba, de la couronne rouge, mais des cornes d'Hathor<sup>58</sup> enserrant le disque solaire (comme dans le fragment Doc.Saï.08, supra). À gauche, la partie supérieure d'une colonne de texte donne le début de la formule de prière rdit Bw n [...]

Par rapport au schéma d'Aniba, il manque la partie inférieure de la scène centrale (contenant peut-être à l'origine le signe *nwb* sous le cartouche) et de la colonne verticale contenant la formule de prière; la scène de gauche derrière la colonne de prière (un adorant suivi de ses titres et nom?). Il n'y a pas non plus de pendant à droite ni de la colonne de prière, ni d'une éventuelle représentation d'adorant suivi de ses titres et nom. En outre, les dimensions de ce bloc ne permettent pas de l'intégrer dans le schématype.

**Doc.Saï.11** (S.6 = bloc 156) (*Fig. 12*) Partie inférieure gauche d'un linteau. Dim: H.: 43; l. 50; ép.: 16 cm. Proven. SAF5 probablement.

Du schéma d'Aniba, ne subsistent plus que la partie inférieure gauche de l'élément 4 et la partie inférieure de l'élément 5.

Élément n°4 : partie inférieure d'un adorant debout tourné vers la droite. Il est vêtu d'un

58. La référence à Hathor n'a rien pour surprendre ici puisque, comme le souligne B.J. Kemp (« Imperialism and Empire in New Kingdom Egypt c. 1575-1087 BC », in P.D.A. Garnsey et C.R. Whittaker (éd.), Imperialism in the Ancient World, London, New York, Melbourne, 1978, p. 32-33) [= B.J. Kemp in Imperialism in the Ancient World, 1978]: « For reasons largely lost in obscurity both Horus and the godess Hathor were, from early times, regarded by the Egyptians as the typical manifestations of accessible and beneficient divinity in foreign lands ».

<sup>54.</sup> J. Vercoutter, CRIPEL 1 (1973), p. 13.

<sup>55.</sup> E. SCHIAPARELLI, Museo Archeologico di Firenze, Antichita Egizie, Roma, 1887, p. 420-421. Sur ce pyramidion, Nehy est alternativement whm(w) tpy nsw et imy-r rwyt mais dans tous les cas, il est précédé du titre s3 nsw imy-r h3swt rsywt.

<sup>56.</sup> Voir infra, p. 292 et pl. II, e.

<sup>57.</sup> Voir infra, p. 293.

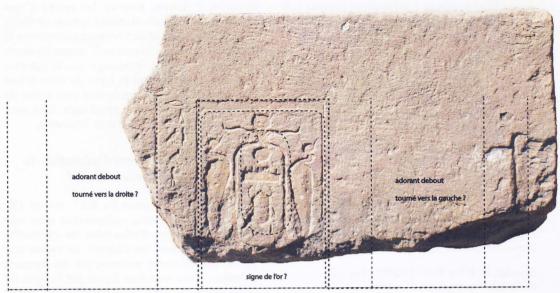


Fig. 11: Doc.Saï.10.

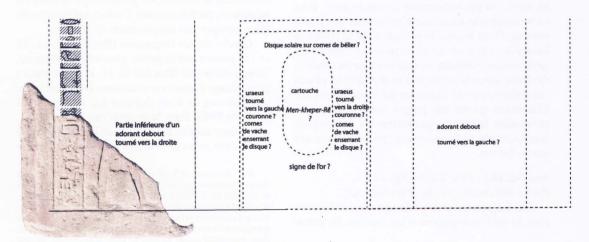


Fig. 12: Doc.Saï.11.

pagne long tombant à mi-mollets, laissant voir les jambes en transparence.

Élément n°5 : De la colonne de texte derrière l'adorant, ne subsiste que la moitié inférieure portant l'inscription :

[iry- $p^{c}(t)$   $h3ty^{-c}$  whm(w) nsw imy-r] rwyt s3 nsw imy-r h3swt rsywt Nhy.

La restitution du texte en lacune est basée sur le texte du Doc.Saï.04.

Si ce linteau représente à coup sûr Nehy, qui est nommé, on ne peut assurer catégoriquement qu'il s'agit d'une scène d'adoration du nom royal puisque ne sont présents ni la partie centrale ni même une éventuelle colonne devant le personnage. Ce fragment pourrait ainsi appartenir également à une scène d'adoration de Renoutet comme sur le doc. Aniba. 04.

**Doc.Saï.12** (bloc 398 = 3024<sup>59</sup>) (*Fig. 13*) Partie inférieure gauche d'un linteau. Dim.: H.: 29; l.: 39; ép. 14 à 14, 5 cm.

Cette scène bien que ne donnant ni titre ni nom, est probablement à classer aussi dans cette catégorie de scène d'adoration des noms royaux, étant donné la présence de la fin de la formule sn t3 n ntr nfr et la position debout du personnage, similaire aux autres représentations de Nehy provenant de Saï et d'Aniba et plutôt caractéristique de l'époque de Thoutmosis III. L'adorant porte un pagne long tombant à mi-mollet laissant apparaître les jambes en transparence et formant une pointe accentuée sur le devant.

**Doc.Saï.13** (= bloc 3008) (*Fig. 14*) Partie inférieure gauche d'un linteau<sup>60</sup>.

Ce fragment, très petit, est probablement l'angle inférieur gauche d'un linteau. Sa partie

59. Ce  $2^{\rm e}$  numéro a été introduit dans la base par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde en 2010.

60. Ce bloc ne figurait pas dans la base de données initiale. Il a été retrouvé en 2010 par J.-Fr. Çarlotti et L. Gabolde. Les dimensions n'ont pas été notées.

décorée, à droite, montre les restes d'une colonne d'inscription donnant le nom de Nehy. Sous le déterminatif de l'homme assis tenant le flabellum, une ligne transversale coupe les bords de la colonne et la prolonge sur la gauche, formant probablement la ligne de terre d'une scène figurée qui pourrait être une scène de vénération du cartouche royal mais, tout aussi bien, une scène d'adoration de Renoutet.

### Conclusion sur les scènes d'adoration du nom royal sur les linteaux de Saï

Les treize fragments de Saï<sup>61</sup>, même s'ils sont très parcellaires, comportent tous une partie de la scène d'adoration du cartouche royal. On retrouve sur chacun, au moins une partie des éléments présents sur les linteaux d'Aniba: cadre supérieur figuré par le signe du ciel, cartouche, avec couronnement de cornes de bélier surmontées du disque solaire, *uraei* encadrant le cartouche, personnage debout en adoration, parfois nommé (Nehy), colonne(s) de texte comportant une formule de prière.

Quatre de ces fragments (Doc.Saï.04, 11, 12 et 13) présentent la partie gauche d'un linteau. Trois d'entre eux (Doc.Saï.04, 11, 12) figurent un personnage debout en adoration. Dans deux cas, une colonne de texte derrière lui, indique qu'il s'agit de Nehy. Dans le dernier cas (Doc.Saï.12), la colonne arrière manque mais il reste la fin de la colonne avant avec mention de la formule de

61. Auxquels il faudrait peut-être ajouter un quatorzième. On lit en effet dans le *Journal de fouilles* de J. Vercoutter en date du 14/11/1969, la note suivante : « Visite de Saïsab. Vu dans le cimetière sur la lisière sud du grand terrain inhabité qui termine le village vers le sud-est, un bloc pharaonique provenant du temple. On devine encore à gauche un personnage agenouillé levant les bras en signe d'adoration. Devant lui un *uraeus* et les traces du cartouche que flanquaient les *uraei* (cf. Fig. 6). Devant le personnage, restes d'une colonne de texte où je crois lire le nom de Nehy ».

Ce bloc a, semble-t-il, été laissé sur place puisqu'il ne figure pas parmi les blocs conservés dans le magasin de la maison de fouilles, ni dans l'inventaire.

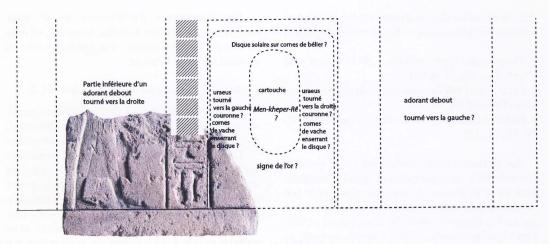


Fig. 13: Doc.Saï.12.

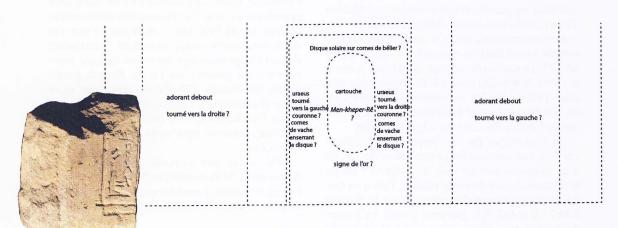


Fig. 14 : Doc.Saï.13.

prière sn 13 n n<u>t</u>r nfr qui indique qu'il s'agit bien de ce type de scène.

Le quatrième fragment de linteau gauche montre simplement la fin de la colonne de texte arrière avec le nom de Nehy (Doc.Saï.13).

Trois autres blocs fragmentaires (Doc.Saï.01, 02, 06) appartiennent à la partie droite d'un linteau, dont deux mentionnent également Nehy.

Les cinq autres fragments (Doc.Saï.03, 07, 08, 09, 10), relèvent de la partie centrale du schéma, tel que défini *supra*.

La formule de prière de la colonne centrale est présente, au moins partiellement, sur sept de ces fragments (Doc.Saï.01, 02, 04, 05, 09, 10, 12). Elle est, comme à Aniba, du type *rdit i3w* mais l'on constate, par rapport à Aniba, une variante

dans la mention des épithètes royales qui amène à classer les documents de Saï en trois catégories :

- 1. Du premier type : rdit i3w + Hr k3 + sn t3 + nbT3-Sti (Doc.Saï.01 et 02)
- 2. Du 2<sup>e</sup> type : *rdit i3w* + *nb t3wy* + *sn t3* + *ntr nfr/nb ntrw* (Doc.Saï.04, 05, 12)
- 3. Indéterminé (trop lacunaire) (Doc.Saï.06, 07-09, 10, 11, 13)

Le premier type comprend ceux dont la formule de prière mentionne le roi (divinisé), non sous la forme de simples épithètes (nb t3wv et ntr nfr) mais comme étant explicitement assimilé à Horus k3 nb T3-Sti (Doc.Saï.01 et 02). Cette épithète attribuée au roi dans la formule de prière, semble être une particularité de Saï que l'on peut rapprocher d'autres mentions d'Hr k3 nb T3-Sti retrouvées à Saï sur différents monuments, statues, montants de porte, fragments de paroi du temple, vase à libation retrouvé dans le cimetière SAC562. La nature de ce dieu, un Horus nubien, ou bien Amon-Rê, dont nb T3-Sti pourrait être une épithète sur les monuments nubiens<sup>63</sup>, ou encore le roi divinisé lui-même, assimilé ainsi à Amon-Rê sera discutée dans le § II.4, infra.

Si l'on aurait pu être tenté de considérer ces linteaux comme les plus anciens du fait de leur situation lors de leur découverte<sup>64</sup> ou de leur mauvais état de conservation, l'on a vu que les restes de cartouche présents sur le linteau S.427 (Doc.Saï.01), plaident plutôt en faveur d'une datation plus tardive dans le règne de Thoutmosis III.

Dans ces conditions, la mention d'Horus k3 nb T3-Sti pourrait correspondre aussi à cette période plus tardive du règne de Thoutmosis III $^{65}$ .

- 62. On se reportera au § II.4, infra, et à la pl. III.
- 63. Cf. Chr. Lettz, LGG III, 2002, p. 772.
- 64. S.427 (Doc.Saï.01) retrouvé dans le dallage du temple dans son état actuel.
- 65. P. LASKOWSKI, « Monumental architecture and the royal building program of Thutmose III », in E.H. Cline et D. O'Connor (éd), Thutmose III. A New Biography, Ann Arbor,

Les fragments de linteau du 2° type mentionnent, comme à Aniba, le *ntr nfr*, *nb t3wy* et *nb ntrw* correspondant aux épithètes du roi divinisé assimilé à Amon.

#### I.2.2. Les mentions de Renoutet à Saï (Pl. I)

À Saï, en l'état actuel des connaissances, la scène d'adoration de Renoutet sur des linteaux, telle qu'on la trouve à Aniba, n'est pas attestée.

Cependant, parmi les documents présentés *supra*, deux fragments de linteaux (Docs.Saï.06 et 11) pourraient éventuellement avoir porté une telle scène, dans la mesure où l'absence de formule de prière – en lacune – devant le personnage ne permet pas d'assurer leur appartenance à une scène de vénération du cartouche royal. Ils pourraient tout aussi bien appartenir à une scène d'adoration de Renoutet, comme sur le Doc.Aniba.04, d'autant que ces deux documents comportent dans l'inscription derrière le personnage les restes du titre *imy-r rwyt* qui est présent, on l'a vu, dans la partie droite du linteau d'Aniba représentant cette scène d'adoration à Renoutet<sup>66</sup>.

Le Doc.Saï.13, qui ne comporte que le nom de Nehy, pourrait également appartenir à une telle scène.

S'il n'est pas certain que des scènes d'adoration de Renoutet par Nehy aient existé à Saï, en revanche, parmi les nombreux montants de porte retrouvés ici et là<sup>67</sup>, certains mentionnent

2006, p. 212. Nous serions ainsi là dans ce que l'auteur appelle « La  $^{\rm e}$  phase de construction » du règne seul de Thoutmosis III : « The second building phase began c. year 24. It is both temporarily and ideologically related to the program of  $Akh\ Menu\$ ».

66. Ce n'est cependant pas un argument décisif puisque l'un des linteaux de Saï, le Doc.Saï.04, comporte lui-aussi cette épithète de Nehy, alors que la position de l'adorant – bras levés parallèlement – et les restes de la formule de prière devant lui permettent de le classer de façon certaine dans les scènes de vénération du cartouche royal.

67. Comme pour les fragments de linteaux, les montants de porte ont été réemployés à des époques ultérieures, jusqu'à l'époque moderne où certains, utilisés comme seuils

Doc.Saï.14  (= S. 119 = bloc 387)  (Pl. I, b)  Montant de porte droit.  Prov.: découvert en 1956, en sous-sol de la partie nord- ouest du temple A de Saï.  Dim.: H: 168; 1: 28; ép. 20 cm. Bibliogr.: J. Vercoutter,  Kush VI (1958), p. 164 et pl.  XLVId; A. Minault-Gout,  CRIPEL 26 (2006-2007), p. 279.	Doc.Saï.15 (= bloc F1031 =) ( <i>Pl. I, c</i> ) Partie supérieure d'un montant de porte droit. Dim.: H: 79;1:18 cm.	Doc.Saï.16 (= bloc 078 (Pl. I, d) Fragment supérieur d'un montant de porte gauche. Dim.: H:10;1:13; ép.: 12 cm.	Doc.Saï.17  (S.411 = bloc 70) (Pl. III, e) Fragment supérieur d'un montant de porte droit. Prov.: trouvé en 1969 dans les fondations du mur turc nord du fort et à proximité du temple A. Dim.: H:59;1:22; ép. 15 à 25 cm. Bibliogr.: J. VERCOUTTER, CRIPEL 1 (1973), p. 13; Pl. II.		
htp di nsw Rnwt(i) nbt k3(w) dis h3 ht nbt nfrt wbt htp im(y) t3-5m w dfw im(y) t3-mhw n k3 n s3 nsw Nhy  Nehy, ici, porte le seul titre de s3 nsw, non suivi de celui de imy-r h3swt rsywt. On remarquera qu'ici sont men- tionnées, à travers leurs produits, les deux régions, Haute et Basse Égypte, rappelant ainsi le linteau d'Aniba (Doc. Aniba.04) sur lequel les plantes emblématiques des deux régions sont représentées.	blement Nehy, bien que le nom soit en lacune.	Renoutet (restes du signe $r$ ).  Ce montant pour-	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$		

Fig. 15: Montants de porte de Saï mentionnant Renoutet.

dans leur formule d'offrande, la déesse Renoutet, parfois concomitamment avec le nom de Nehy.

Les mentions de Renoutet à Saï se trouvent sur quatre montants ou fragments de montants de porte (**Docs.Saï.14**, **15**, **16**, **17**. Voir fig. 15), mais aussi sur un linteau (Doc.Saï.18), où elle apparaît, en parallèle avec Amon-Rê, comme « aimant » le roi nommé par deux cartouches, ainsi que sur un fragment indéterminé (Doc. Saï.19)

Le nom de Nehy n'est présent, explicitement, que sur le montant le mieux préservé, le Doc. Saï.1468.

Sur le Doc.Saï.17, la déesse Renoutet est précédée par une autre divinité, Ḥr k3 nb T3-Sti ḥr-ib W3st.

Contrairement à ceux d'Aniba, les quatre montants de Saï sont d'un seul type :

formule d'offrande ( $htp\ di\ nsw$ ) + nom de divinité ( $Rnwt\ /\ Hr\ k3\ nb\ T3-Sti\ Rnwt$ ) + [épithète divine=  $nbt\ k3$ )] + [le bénéfice escompté de l'offrande] + [formule  $n\ k3\ n$ ] + [titre de Nehy + nom de Nehy].

On trouve mention de Renoutet sur deux autres fragments de blocs inscrits de Saï, qui ne mentionnent pas Nehy mais pourraient avoir été en rapport avec lui:

**Doc.Saï.18** (S.1145 = bloc 014) (*Pl. I, a*)

Linteau.

Dim.: l.: 120; H.: 52; ép. 9 cm.

Prov.: SAF5.

Sur un linteau de Saï, provenant du secteur des magasins dans le fort, on trouve Amon-Rê (dieu dynastique), associé au cartouche *Mn-hpr-R*<sup>c</sup>, mais aussi *Renoutet* (déesse fonctionnelle), associée au cartouche contenant le nom de naissance du roi

dans des habitations des villages, réapparaissent à l'occasion. 68. Ce montant est le seul retrouvé complet sur le site de Saï, avec peut-être celui, également au nom de Nehy, vu et dessiné par Lepsius (K. Lepsius, *Denkmäler*, AbT. III, Bl. 59, b; inscription dans K. Sethe, *Urk*. IV, 989, 289; cité par *PM*. VII, p. 164, qui cite Lepsius et Sethe) mais non retrouvé à Saï.

*Dhwty-ms nfr hprw*. Les deux divinités figurent sous la forme d'épithètes qualifiant le nom du roi :

## 

ligne 1 : Mn-hpr-R<sup>c</sup> mry Imn-R<sup>c</sup> ligne 2 : Dhwty-ms nfr hprw mry Rnwtt.

Ce linteau est de même type que le linteau S.414 trouvé réemployé comme dallage dans la partie nord du temple (voir *supra*, note 22).

L'inscription contenant les deux cartouches est située sous un registre supérieur, où figurent deux mentions symétriques de *Bḥdty* encadrant un disque solaire ailé.

Dans la partie droite manquante, il faut peutêtre restituer 'nh ntr nfr sur le modèle du linteau de Nehy à Ibrim<sup>69</sup>.

Doc.Saï.19 (= bloc 399) (Pl. I, e)

Fragment indéterminé portant les restes d'au moins deux colonnes de texte.

Dim.: H.: 32; l.: 18,5; ép. 16 cm.

Provenance indéterminée.



Col. 1 : htp di nsw Rnwtt nb(t) [lacune]

Col. 2 [m]nh n nb t3wy iw iri h [lacune]

69. R.A. CAMINOS, *The Shrines and Rock Inscriptions of Ibrim*, London, 1968, pl. 8. Dans le sanctuaire de Nehy à Ibrim, les divinités nommées sont différentes : un dieu local (Horus seigneur de Miam) et une déesse régionale (Satet, *nbt T3-Sti*).

Le fragment ne comporte aucun bord. Il se lit de gauche à droite. La première colonne comporte la formule d'offrande *ḥtp di nsw*, début d'un texte dont on ne connaît ni le nombre ni la longueur des colonnes.

[*m*]*nḥ n nb t3wy*<sup>70</sup> est l'une des épithètes portées par Nehy sur certains de ses monuments, notamment la statue-cube trouvée à Saï<sup>71</sup>. Nous avons peut-être ici la fin de l'épithète *mḥ-ib mnḥ n nb t3wy*. On trouve par exemple aussi cette épithète sur une des stèles ex-voto de Nehy à Bouhen<sup>72</sup>.

La formule *iw ir* qui suit l'épithète semble indiquer que le texte se poursuit par le récit d'une action effectuée par le destinataire de l'offrande, dont titre(s) et nom sont en lacune, mais qui pourraient assez vraisemblablement être ceux de Nehy.

Ainsi, au moins six documents au nom de Renoutet ont été trouvés à ce jour à Saï. Toutes ces inscriptions se trouvent, comme à Aniba, sur des fragments d'architecture, ce qui les distingue des nombreuses stèles et peintures de tombes représentant et/ou nommant Renoutet trouvés notamment dans la nécropole thébaine ou même sur quelques sites nubiens, tels Ouadi es-Seboua, Aniba, Bouhen ou Kumma<sup>73</sup>, la plupart datées de l'époque ramesside.

70. Sur cette épithète, mnh n nb.f (variantes: n nb t3wy / n ity / n Ḥr.f/ n nt nfr / n nsw), cf. H. Gussch, Königsdienst. Zur Selbstdarstellung der Beamten in der 18. Dynastie (Studien zur Archäologie und Geschichte Altägyptens 11), Kairo, Heidelberg, 1994, p. 217, (099)01, et p. 132, (023)03 [= H. Guksch, Königsdienst, 1994].

71. J. Vercoutter, *CRIPEL* 1 (1973), p. 19-21 et pl. IV; Fl. Thill, « Statuaire privée égyptienne de Saï », *CRIPEL* 29 (2011-2012) p. 288 et pl. VII, p. 295.

72. R.A. Caminos, *New Kingdom Temples of Buhen*, 1974, p. 23 et pl. 23, p. 23 et Pl. 11; *Urk*. IV, 985, 286.

73. Stèle de Setaou à Ouadi es Seboua (H. GAUTHIER, Le temple de Ouadi es-Seboua, Le Caire, 1912, p. 36-37); stèle de Nebsen provenant d'Aniba (G. STEINDORFF, Aniba II, p. 25 et Tf. 11, 42); stèle de Hesou-Rê à Kumma (D. DUNHAM et J. JANSSEN, Semna, Kumma, Boston, 1960, p. 124-125 et pl. 92A, p. 24-5-1), conservée au musée de Khartoum (SNM 2482); stèle déjà citée de Setaou, provenant de Bouhen (voir supra, n. 50)

#### II. Analyse des documents de Saï et Aniba

L'ensemble des documents recensés *supra*, sont rassemblés dans les deux tableaux présentés en annexe, l'un concernant les documents d'Aniba (*Fig. 18*), l'autre ceux de Saï (*Fig. 19*).

L'examen de ces tableaux permet de dégager plusieurs éléments communs aux deux sites même s'ils sont déclinés de façon différente.

Quatre acteurs interviennent dans la décoration de ces portes de Saï et d'Aniba : le roi *Mn-hpr-R*<sup>c</sup> divinisé sous la forme de son nom dans un cartouche, le vice-roi Nehy, avec différents titres, dont celui de *whm(w) nsw imy-r rwyt*, la déesse Renoutet, et, spécifiquement à Saï, Horus, le taureau maître de la Nubie.

Les dieux mentionnés sur les linteaux d'Aniba sont au nombre de deux : la déesse Renoutet (Doc.Aniba.05 et 06) et le roi *Mn-lppr-R*<sup>c</sup> divinisé, sous forme d'épithètes l'assimilant clairement à Amon-Rê (Doc.Aniba.01, 02 [03]).

Les dieux mentionnés sur les rares inscriptions lacunaires qui subsistent sur les montants de porte et linteaux de Saï sont au nombre de trois : la déesse Renoutet (Docs. Saï.14 à 19) ; Ḥr k3 nb T3-Sti (Doc.Saï.01 et Doc. Saï.02) ; le roi Mn-ḥpr-R° divinisé, qualifié de nsw nḫt, « roi puissant », formule qui rappelle l'idée de puissance contenue dans le terme Ḥr k3 nb T3-Sti, et d'épithètes l'assimilant probablement à Amon-Rê : ntr nfr, nb ntrw (Doc.Saï.04, 05, 12).

Nous examinerons successivement ces éléments : le roi *Mn-hpr-R<sup>c</sup>* et ses épithètes, Nehy et ses titres, la présence de la déesse Renoutet, enfin la mention de *Ḥr k3 nb T3-Sti* dont nous nous demanderons s'il s'agit d'un dieu à part entière, d'une épithète désignant le roi ou bien s'il s'agit d'une manière de qualifier le roi divinisé ?

### II. 1. Le roi Mn-hpr-R' et ses épithètes

Le roi *Mn-hpr-R<sup>c</sup>*, on l'a vu *supra*, est présent à Saï comme à Aniba, sur des linteaux de portes dont le schéma décoratif met en scène la vénération par le vice-roi Nehy du nom royal inscrit dans son cartouche. Les différences que l'on a pu noter entre les représentations de Saï et d'Aniba pour cette même scène - qu'il s'agisse des épithètes royales ou de la disposition de certains éléments, dont le nom de Nehy - peuvent être considérées comme des variantes locales d'une même scène.

Cette scène, dont le modèle en ronde-bosse a vraisemblablement été inauguré par plusieurs statues de Senenmout agenouillé devant le cartouche d'Hatchepsout en écriture cryptée, trouve ses prototypes sous forme de bas-reliefs sur les deux seuls sites de Saï et Aniba74. Comme le soulignent C. Spieser<sup>75</sup> et J. Budka, en effet, c'est sous Thoutmosis III et exclusivement en Nubie, - et plus précisément à Aniba<sup>76</sup> et Saï -. que cette scène apparaît sous sa forme canonique dans le contexte des portes de bâtiments privés<sup>77</sup> et c'est sous ce même roi qu'apparaît la formule rdit i3w + épithète royale (ntr nfr) + sn t3 n + épithète royale (ntr nfr) ou divine (nb ntrw) qui sera en usage jusque sous Ramsès IX78. On notera à propos de ces épithètes qualifiant le roi, que

74. Si l'on excepte les deux fragments de Kouban mentionnés supra (note 13). Le premier représente la partie supérieure d'un adorant à perruque courte. Derrière lui, le début d'une colonne de texte mentionne le s3 nsw imy-r h3swt rsywt [nom en lacune]. Par le style, cette représentation est très proche de celles d'Aniba et de Saï et il est tentant de restituer ici le nom de Nehy, sa présence dans une forteresse telle que Kouban, au débouché de la piste du Wadi Allaqi n'ayant d'ailleurs rien de vraiment surprenant. Le second fragment, dont un simple croquis est fourni dans la publication d'Emery-Kirwan, représente la partie centrale d'une scène d'adoration du cartouche royal (restes d'uraeus et de cartouche + début de la formule [rdit] i3w n nb t3wy sn t3 n [...]). Il n'est cependant pas possible de dater ce fragment qui pourrait tout aussi bien remonter à l'époque ramesside, plusieurs blocs ramessides ayant par ailleurs été retrouvés à Kouban.

75. C. Spieser, Les noms du pharaon, 2000, p. 10.

77. J. Budka, *Haustür*, 2001, p. 13 et p. 53-54.78. J. Budka, *Haustür*, 2001, p. 32.

sur le site même du fort de Saï, dans les niveaux inférieurs remontant au Nouvel Empire, ont été trouvés plusieurs scarabées ou scaraboïdes qui confirment l'identification du roi avec Amon, à travers cette épithète nb ntrw. L'un, en forme de bélier (Inv. S.47), porte sur le plat l'inscription Imn-R<sup>c</sup> nb t3wv. Cette amulette, trouvée dans le même secteur - SAF5 le secteur des magasins de Nehy - qu'un autre scarabée au nom de Mnhpr-R<sup>c</sup> (Inv. S.46) précédé de l'épithète ntr nfr nb t3wy, montre que la même épithète est utilisée pour qualifier le roi et Amon<sup>79</sup>. Une troisième amulette, plaquette rectangulaire à double face (S.121), trouvée dans un autre secteur du fort, montre sur l'une le cartouche de Mn-hpr-R<sup>c</sup>, sur l'autre l'inscription *Imn-R<sup>c</sup> nb* surmontée d'une triple tige de papyrus80. De la même manière, plusieurs plaquettes ou amulettes inscrites retrouvées dans les fondations du temple A de Saï, portent cette double inscription Mn-hpr-R<sup>c</sup> et Imn- $(R^{c})$  sur le même objet<sup>81</sup>.

La présence de scènes de vénération du nom de Mn-hpr-R<sup>c</sup> dans son cartouche, à cette époque et en ces deux lieux, est la manifestation d'un double phénomène de personnalisation et de divinisation du roi, tout en étant le signe d'un lien très fort entre le souverain et l'adorant. Elle prouve également que Thoutmosis III était déjà adoré comme divinité protectrice de son vivant en Nubie<sup>82</sup>, l'adoration du roi régnant étant encore plus propice dans les terres lointaines sous contrôle égyptien que dans la mère patrie. Dans le même ordre d'idée, c'est sous Thoutmosis III que s'est développée l'adoration de la divinité d'Horus en Haute Égypte. Si ce culte existait déjà

<sup>76.</sup> J. Budka, *Haustür*, 2001, p. 26: « In der 18. Dynastie von Amarna sind Kartuschenverehrungsszenen aus dem Siedlungsbereich nur in Aniba bekannt (Kat. 4-6) ». Voir aussi p. 91.

Cahier de fouille (inédit) de J. Vercoutter, p. 13, en date des 25 et 26 janvier 1955.

<sup>80,</sup> Cahier de fouille de J. VERCOUTTER, p. 32, en date du 13/12/1956.

<sup>81.</sup> Fl. Thill, « Les premiers dépôts de fondation de Saï », CRIPEL 17/2 (1997), p. 111-113.

<sup>82.</sup> J. Budka, Haustür, 2001, p. 54. Même si elle signale en note que c'était également le cas en Égypte même, par exemple à Gurob.

à la XII<sup>e</sup> dynastie, il atteint son point culminant sous Thoutmosis III; il se fonde sur le besoin d'affirmer la présence militaire égyptienne en Nubie, et est ainsi l'expression de la politique expansioniste des Thoutmosides83. Sur les documents de Saï, ce fait est attesté par deux épithètes qualifiant le roi dans les inscriptions de ces scènes : celle de nsw nht et celle de Hr k3 nb T3-Sti, que nous étudierons plus en détail infra (§II.4) et qui toutes deux se réfèrent au caractère puissant et conquérant du souverain.

La question des épithètes dans la formule de prière, on le voit, est donc cruciale pour la compréhension de ces scènes. Nb t3wy et ntr nfr sont des épithètes royales, suivant traditionnellement le nom du roi84. L'épithète nb ntrw en revanche est une épithète divine, qui peut qualifier différents dieux mais très majoritairement Amon ou Amon-Rê au Nouvel Empire<sup>85</sup>. Il semble bien que l'on puisse en conclure que l'utilisation d'épithètes à la fois royales et divines est précisément destinée à signifier cette divinisation qui fait du roi régnant Amon-Rê présent sur terre.

83. J. Budka, Haustür, 2001, p. 54. On pourra remarquer à ce propos que d'Amenophis I à Amenophis III, tous les rois du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie ont utilisé le mot k3 « taureau », généralement suivi de l'adjectif nht « puissant » dans le libellé de leur nom d'Horus. On pourrait d'ailleurs peut-être aussi, comme le suggère L. Gabolde, mettre en parallèle l'évolution  $Hr \rightarrow Hr k$   $\rightarrow Hr k$  nht avec celle des noms de ces rois de la XVIIIe dynastie.

84. Ainsi, dans la nécropole SAC5 de Saï, six scarabées portent sur le plat la figuration du cartouche Mn-hpr-Rc, suivi d'épithètes qualifiant le roi : ntr nfr (T25P17), ntr nfr nb t3wy (T7Ca29, T16P8), nb M3't (T5C56), bnr Imn (T25P14), tvt Imn-R<sup>c</sup> (T16P8), ces deux dernières l'assimilant clairement à Amon. Voir A. Gout-Minault et Fl. Thill, Saï II, 2012, p. 236. On a vu également (supra), qu'un scarabée au nom de Mnhpr-R' (Inv. S.46) précédé de l'épithète ntr nfr nb t3wy, a été trouvé durant la fouille du secteur ouest du fort turc en 1955 (Cahier de fouille de J. Vercoutter, p. 13, en date du 25 janvier 1955), ainsi qu'un autre (S.121), dans un autre secteur, en 1956, portant sur une face le cartouche de Mn-hpr-Rc, sur l'autre l'inscription Imn-R<sup>c</sup> nb surmontée d'une triple tige

85. Chr. Leitz, *LGG*, Bd. III, 2002, p. 675-677.

#### II. 2. Nehy et ses titres

De l'examen des tableaux en annexe (Fig. 18 et 19 infra), il ressort que Nehy portait, sur l'ensemble de ces documents, les titres ou épithètes laudatives suivants, au nombre de neuf, que l'on peut classer en deux catégories :

- titres honorifiques, indices d'un certain rang et en rapport avec le service du roi et du palais<sup>86</sup>: 5.1.  $iry-p^{c}(t)$  h3ty-c (Doc.Aniba.01, 02, 03, 04, 05, 06 + Doc.Saï.[04], [06], 11)

5.2. htmty-bity (Doc.Aniba.06)

5.3. 3 *m pr nsw* (Doc.Aniba.06) 5.4. *wr n nsw* (Doc.Aniba.06)

5.5. 3 *n bity* (Doc.Aniba.06)

5.6. imy-ib Hr nb h (Doc.Aniba.06)87

5.7. wsh nmt.t šw m h3ty (Doc.Aniba.06)

 titres de fonctions réellement exercées 5.8. s3 nsw (Doc.Aniba.01, 02, 04, 05, 06, 07, [08] + Doc.Saï.04, [06], 11, 14, 15)

imy-r h3swt rsywt (Doc.Aniba.01, 02, 04, 05, 06, 07, [08] + Doc.Saï. [06], 11)

5.9. whmw nsw (var. whmw tpy nsw) (Doc.Aniba.04, [05], 07 + Doc.Saï. 04, [06], [11])

imy-r rwyt) (Doc.Aniba.04, [05], 07 + Doc.Saï.04, 06, [11])

Certains d'entre eux (tous ceux du premier type à l'exception de *iry-p*(t) hty-() ne se trouvaient que sur un seul document, d'autres (s3 nsw imy-r h3swt rsywt) sur quasiment tous, d'autres encore (whmw nsw (var. whmw tpy nsw) et imy-r rwyt) sur seulement certains d'entre eux.

Outre les titres honorifiques, indices d'un certain rang, qui n'apparaissent que sur un des montants de porte d'Aniba (Doc.Aniba.06), on remarque - en dépit des nombreuses lacunes dans les documents de Saï – la fréquence de deux titres doubles, correspondant à des fonctions

<sup>86.</sup> Sur ce type de titres, on consultera H. Guksch, Königsdienst, 1994.

<sup>87.</sup> Sur ce titre, voir H. Guksch, 1994, p. 130-131, réf. (022)01.

réelles, qui fonctionnent quasiment toujours par « couples ». Ce sont :

8. s3 nsw et imy-r h3swt rsywt

9. whmw nsw (var. whmw tpy nsw) et imy-r rwyt

Si le premier est sans surprise puisqu'il s'attache usuellement au nom de Nehy, seul vice-roi connu pour la période durant laquelle Thoutmosis III a régné seul, le deuxième en revanche est beaucoup plus rare et il semble, même si d'autres fonctionnaires de la XVIII<sup>e</sup> dynastie l'ont porté, que la fonction que recouvrent ces titres sur ces deux sites soit plus particulièrement à mettre en rapport avec les zones de stockage. Nous nous attacherons donc à l'examen de ces deux titres conjoints.

#### Les titres whmw nsw et imy-r rwyt

Le titre whmw nsw (var. whmw tpy nsw)<sup>88</sup> seul est relativement rare au Nouvel Empire : six seulement ont été recensés dans les tombes de la nécropole thébaine, dont cinq propriétaires de tombes. Le dernier – non nommé – était représenté dans la tombe du vizir Ramose. Dans cette scène, le whmw tpy nsw est le deuxième personnage représenté dans le cortège des grands suivant les funérailles, juste après le « Fils Royal de Kouch » et devant le « grand chef du Trésor ».

88. R.O. Faukner, A Concise Dictionary of Middle Egyptian, 1962 [= R.O. Faukner, Dictionary, 1962], p. 67 « herald, reporter »; A.H. Gardiner, AEO, 22\*, n° 80: whmw tpy nsw n hm, f « First King's herald of His Majesty» (discussion: « His functions at Court are set forth in Louvre C26-Urk. IV, 966ff and seem to have corresponded closely to those of the Ptolemaic eidaggeleus, see Cumont, L'Égypte des astrologues, 31, n.4. Wb rightly stresses the fact that he had not only to make reports and introduce people to the King, but also to make known the royal commands. He had also military functions, however »): W.A. Ward, Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom, Beirut, 1982, 89-90 [= W.A. Ward, Index, 1982]: whmw tpy n nsw « First King's herald »; St. Quirke, Titles and Bureaux, 112-113: whmw « reporter ».

Cinq d'entre eux sont datés Hatchepsout ou Thoutmosis III<sup>89</sup>. L'inconnu de la tombe de Ramose est daté d'Amenophis III.

Mis à part Nehy, tous les whmw retrouvés en Nubie sont de simples whmw. L'un d'eux figure sur un scarabée de cœur provenant de la tombe S. 62 d'Aniba<sup>90</sup>, quatre autres sont portés par des personnages ayant laissé des inscriptions rupestres en Nubie<sup>91</sup>. À l'exception d'une seule, elles sont toutes du Moyen Empire.

Le titre *imy-r rwyt*, attesté dès le Moyen Empire, est lui aussi relativement peu fréquent. W. Grajetzki en dénombre six titulaires<sup>92</sup> pour le Moyen Empire, dont l'un, *D3gi*, fut l'un des vizirs de Mentouhotep III.

La traduction du mot *rwyt* varie selon les auteurs<sup>93</sup>, cependant, de l'ensemble des

89. Ce sont: *Djehouty* (TT110) (PM I, 227): « Royal Butler, Royal Herald »; *Douaou-neheh* (TT125) (PM I, 237): « First Herald, Overseer of the Estate of Amun »; *Djehouty-mes* (TT342) (PM I, 409): « Hereditary Prince, Royal Herald »; *Râ* (TT201) (PM I, 304: « First Royal Herald »; *Amu-nedjeh* (TT84) (PM I, 167): « First Royal Herald, Overseer of the Gate ».

90. G. Steindorff, Aniba II, 1937, Tf. 48, 12.

91. Fr. Hintze et W.F. Reineke, Felsinchriften aus dem sudanischen Nubien, Berlin, 1989: Meryou (n°76, p. 40) (Nouvel Empire); Mentouhotep (n°9, p. 25). Abd el Qadir (Moyen Empire); Intef (n°254, p. 70). Abou Sir (Moyen Empire); Sebou (n°323, p. 81). Abu Sir (Moyen Empire).

92. W. Grajetzki, Die höchsten Beamten der ägyptischen Zentralverwaltung zur Zeit des Mittleren Reiches, Berlin, 2000, p. 142-145 [= W. Grajetzki, Beamten, 2000]. Ce sont Digi, Hrw,

Tpy, Hnty-htyy-wr, Inpy, 'nh-pw-Pth.

93. W. Grajetzki, Beamten, 2000, p. 13. « Torwache »; J. Budka, Haustür, 2001, p. 91-92 et Kemet 3 (2001), p. 28: « Wache »; R.O. Faukner, Dictionary, 1962, p. 148: « court of law, hall »; W.A. Ward, Index, 1982, p. 33: « law-court »; D. Meeks, AnLex III (1979), p. 167-8, n°79.1731: « cour, hall »; B. Menu Petit lexique de l'égyptien hiéroglyphique, 1980, « cour de justice »; St. Quirke, Titles and bureaux of Egypt 1850-1700 BC, 2004, p. 31: « Portal ». (St. Quirke le classe parmi les titres « with reference to the Outer Palace » comme le hrp wsht « Director of the broad Court »); H.G. Fischer, Dendara, p. 166 (discussion sur le titre); G. Van der Boor, « u'-ryt and Justice at the Gate », INES 44 (1985), 1-25; Idem, The Duties of the Vizier: Civil Administration in the Early New Kingdom, 1988 (cette fonction, selon l'auteur serait sous l'autorité du vizir); PM I, p. 167: « gate »; B.M. Bryan, « Administration

différentes traductions, émergent les notions de justice/droit/médiation et de garde/porte/sentinelle sans que l'on puisse pour autant, comme le soulignent W. Grajetzki<sup>94</sup> et B.M. Bryan<sup>95</sup>, en déduire les fonctions réelles exercées par les personnages qui portaient ce titre.

Outre Nehy, cinq personnages portent ce titre sous Thoutmosis III<sup>96</sup>, le plus intéressant parce que sa carrière est proche de celle de Nehy, étant *Iamnedjeh*<sup>97</sup>, même s'il n'a pas été vice-roi. Enterré à Thèbes dans la TT84, il combinait les deux mêmes titres que Nehy (whmw nsw et imy-rwyt) et était également, comme Nehy, iry-p't h3ty-c', htmty bity, smr 3c n mrt mh-ib n ntr nfr (/ n nb t3wy) ainsi que šmsw nsw hr h3swt nbwt. Son père, Sa-Djehouty, exerçait les fonctions de juge. Ayant accompli une double carrière, militaire et judiciaire, il avait, tout comme Nehy, participé

in the reign of Thutmose III », *in* E.H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III. A New Biography*, Ann Arbor, 2006, p. 87-89. L'auteur ne traduit pas le terme *rwyt* dans l'expression : « Overseer of the Ruyt ».

94. W. Grajetzki, 2000, p. 145 (discussion sur le titre). Selon lui, ce personnage veille à l'accès au Palais ou à la résidence du gouverneur. À ce titre il dit le droit, ce qui explique que ses fonctions sont souvent classées dans les

activités juridiques.

95. B.M. BRYAN, « Administration in the reign of Thutmose III », in E.H. Cline et D. O'Connor (éd.), Thutmose III, 2006, p. 89 : « We must conclude that the role of the overseer or the ruyt, like the area of the 'ryt itself, combined judicial and nonjudicial functions. In Iamnedjeh's case we appear to see the nonjudicial functions, while with Nebseny, Amun-pa? and the unnamed man in Senimose's text, the involvement with matters requiring legal attention is certain ».

96. Ce sont : *Iamnedjeh* (TT84) ; *Wah* (TT22) (W. HELCK, *Zur Verwaltung des Mittleren und des Neuen Reiches*, Leiden-Köln, 1958, p. 67.) ; *Imn-p3* (*Urk.* IV, 1369) ; *Nebseny*, mentionné avec ce titre sur une statue agenouillée de Neferperet provenant

de Karnak); Nom inconnu (Urk. IV, 1069).

97. PM I, p. 167. Réf. Ph. Virey, Sept tombeaux thébains de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (MIFAO 5), Paris 1891, p. 337-361; Urk. IV, 937-962. Un fragment de statue lui appartenant est mentionné dans PM VIII, 692 (801-655-740), provenant d'une collection privée de Louxor. Newberry, PSBA XXXV (1913), 156; J. Budka, « Hohe Verwaltungsbeamte unter Thutmosis III », Kemet 3 (2001), p. 28.

à la campagne d'Asie incluant la traversée de l'Euphrate en l'an 33.

### Les titres wḥmw nsw imy-r rwyt sur les portes d'Aniba et de Saï (Pl. II)

À Aniba, le titre whmw nsw imy-r rwyt se trouve sur un montant de porte de la « ferme » (Doc.Aniba.07, Fig. 6) et sur un linteau figurant l'adoration de Renoutet par Nehy (Doc.Aniba.04, Fig. 4)

À Saï, outre les trois fragments de linteaux déjà mentionnés (Doc.Saï.04, 06 et 11), ce titre de Nehy apparaît sur trois – peut-être quatre montants de porte – dont on peut supposer qu'ils proviennent également à l'origine de zones de stockage et qu'ils devraient être ajoutés aux dixneuf documents mentionnés *supra*.

Il figure également sur un fragment de linteau dont ne subsiste plus que la mention dans le *Journal de fouille* de J. Vercoutter et le *Livre d'inventaire* de Saï. Tous ces documents sont rassemblés dans le tableau de la fig. 16 sous, où on leur a attribué les numéros qui suivent les dixneuf mentionnés *supra*.

Doc.Saï.20 S.1079=blocF1044 (Pl. II, f) Partie inférieure d'un montant de porte droit. Dim.: H.: 104;124; ép. 15 cm. Proven.: SAF5 (fouille de 1973)	Doc.Saï.21 Bloc3048 (Pl. II, c) Partie inférieure d'un montant de porte droit. Proven. : inconnue (il a été amené à la maison de fouille de Saï par un habitant du village de Morka lors de la saison 2010).	Doc.Saï.22 S. 1139=Bloc 186 ( <i>Pl. II</i> , <i>g</i> ) Très petit fragment de montant de porte droit, dont il manque à la fois la partie supérieure et la partie inférieure. Dim.: H.: 36;122; ép. 33 cm. Proven.: SAF5 (fouille de 1973)	Doc.Saï.23 (?)  Bloc F.1032 (Pl. II, h)  Partie inférieure d'un montant de porte droit. Dim.: H.: 68; 132; ép. 15 cm.  Proven.: en place dans le secteur SAF5 du fort. Il reposait sur un seuil. Bibliogr.: J. Vercoutter, Kush VI (1958), p. 153; J. Budka, Haustür, n°18, p. 115.	Bibliogr. Cahier de Fouille de J. Vercoutter en date
[] m-c pr.f imy ib Hr nb ch whm(w) nsw imy-r rw(y)t Nhy  On notera que sur ce montant, les titres principaux de Nehy, s3 nsw imy-r h3swt rsywt ne figurent pas – sauf à supposer qu'ils se trouvent dans la partie supérieure manquante.	spd [hr] m hst nsw n k3 n s3 nsw imy-r h3swt rsywt whm(w) nsw imy-r rw(y)t Nhy  Comme évoqué supra à propos du Doc. Sai.06, le titre de imy-r rw(y)t se trouve en dernier, après ceux de s3 nsw imy-r h3swt rsywt, ce qui est peu fréquent.  On pourrait proposer de restituer dans la lacune de la partie supérieure : [htp di nsw Imn-Re/Hr/Rnwtt] sans qu'il soit possible de trancher en faveur de l'un plutôt que des autres.	[]  imy-r rw(v)t []  Le nom de Nehy n'apparaît pas sur ce fragment mais il est très probablement à restituer.	On notera que le titre whm (w) nsw n'est pas suivi de celui de imy-r rw(y)t. Ce montant est probablement celui qui est mentionné dans le Cahier de fouilles de J. Vercoutter, p. 13, en date du 27/01/1955. Sur son croquis, J.V. n'indique pas la cassure en oblique (la partie sup. G s'est sans doute cassée entre temps).et il indique, avant le nom le titre whm (w) nsw.	whm(w) nsw Nh[y]  Schéma figurant dans le Cahier de fouille. Ce doc. n'a pas été retrouvé à Saï lors de la constitution de la base d données. Nous ne l'avons pas inclus dans le corpus des linteaux de Saï présenté supra pour deux raisons d'une part parce que nous n'avons pu le voir e d'autre part parce que la présence du nom devani l'adorant semblerait ind quer qu'il ne suit pas le schéma d'Aniba que nou avons déterminé supra. Il pourrait donc s'agir d'une scène différente. Comme sur le Doc.Saï 2: ci-contre, le titre wḥm(w) nsw n'est pas suivi de celui de imy-r rw(y)t et précède immédiatement le nom, dont ne subsiste

Fig. 16 : Attestations du titre whmw nsw imy-r rwyt sur des montants de porte de Saï.

Indépendamment des décors de porte de bâtiment privés qui font l'objet de notre étude, ce titre de Nehy apparaît également à Saï sur un autre - peut-être deux - document(s) à son nom ou pouvant lui être attribué(s).

Le premier document est un petit tableau qui occupe la partie inférieure d'une des quatre faces décorées d'un pilier à section carrée (S.1= Bloc F.101) retrouvé dans le fort turc<sup>98</sup>.

Sous la partie supérieure, où subsiste la figure du dieu Amon-Râ debout, est représenté Nehy agenouillé dans l'attitude de la prière (Pl. II, d). Il est précédé, dans la partie droite du tableau, d'une colonne de texte comportant la formule



de prière rdit i3wt de est surmonté d'une ligne horizontale de texte mentionnant les titres whm(w) nsw imy-r rw(y)t s3 [nsw], suivi de son nom Nehy.

Par manque de place les signes h et y (deux traits obliques) de son nom se trouvent sous la ligne au niveau de la tête du personnage dont la figure peut ainsi servir de déterminatif pour le nom.

Le deuxième document pourrait être la statue-cube au nom de Nehy retrouvée à Saï

98. PM VII, p. 165; J. VERCOUTTER, CRIPEL 1 (1973), p. 23 et pl. VIII; A. MINAULT-GOUT, CRIPEL 26 (2006-2007), p. 279; 284, et fig. 3, p. 292.

(Inv. S.734a)99. De cette statue, dont toute la face antérieure est inscrite, il manque la quasitotalité de la sixième et dernière ligne, celle contenant les derniers titres et, sans nul doute, le nom de Nehy. Il paraît en effet possible, étant donné la place restante, dans la lacune de cette dernière ligne, de restituer les deux autres titres de fonction de Nehy, celui de whm(w) nsw et de imy-r rw(y)t qui viendraient alors, comme sur le Doc.Saï 06 (cf. fig. 10 supra) ou sur le Doc.Saï.21 (cf. fig. 18, supra) après ceux de s3 nsw imy-r h3swt rsvwt.

En l'état actuel de la documentation ce sont donc neuf documents100 qui attestent ce titre pour Nehy à Saï.

En dehors d'Aniba et de Saï, les autres documents au nom de Nehy mentionnant ce titre sont au nombre de quatre seulement : il s'agit du pyramidion conservé au musée de Florence<sup>101</sup>, de la statue agenouillée trouvée à Eléphantine et conservée au Musée du Caire<sup>102</sup>, de montants de porte et linteaux du sanctuaire de Nehy à Ibrim<sup>103</sup>, sur la rive est face à Aniba et d'un texte autobiographique de Nehy sur une paroi du temple de Semna<sup>104</sup>.

Ainsi, même si deux objets personnels de Nehy - pyramidion et statue - et deux textes récapitulant sa carrière le mentionnent, il semble que ce titre soit plus particulièrement à mettre en rapport avec les deux sites de Saï et d'Aniba, qui seraient les deux lieux d'exercice d'une fonction spécifique que Nehy aurait exercée en tant que vice-roi : celle de garantir au souverain

99. Voir note 71 supra.

100. Ce sont en réalité dix documents puisque, depuis la rédaction initiale de cet article, une autre attestation de ce titre associé au nom de Nehy a été trouvée à Saï par Julia Budka début 2016. Il s'agit d'une empreinte de sceau, dont la photo est publiée sur le blog de son projet ERC AcrossBorders, en date du 11/05/2016 : http://acrossborders.oeaw.ac.at/nehy-and-hornakht-at-sai-island/

101. Voir note 55, supra.

102. Voir note 36, supra.
103. Cf. R.A. Caminos, Ibrim, 1968, p. 41 et Pl. 10.
104. R.A. Caminos, Semna. Kumma I, 1998, p. 61 et pl. 30.

la mise à disposition des produits du sud<sup>105</sup>, cette fonction s'effectuant tout naturellement sous le haut patronage de Renoutet, déesse de l'approvisionnement.

## II.3. La présence de la déesse Renoutet à Saï et à Aniba

On connaît<sup>106</sup>, les deux fonctions principales de la déesse Renoutet: elle est à la fois nourricière et protectrice – du roi et des humains –, mais aussi garante des ressources alimentaires. Elle est représentée dans de nombreuses tombes thébaines dans le contexte de la cérémonie des moissons et des vendanges: TT 38, 49, 54, 56, 57, 66, 77, 79, 86, 90, 92, 93, 96, 143, 155, 172, 188, 217, 256, 261, 342, A5, notamment dans les tombes dont les propriétaires sont responsables des greniers, du bétail ou de l'approvisionnement en général.

Si Renoutet est présente sur d'autres sites à cette époque et notamment en Nubie, sur des stèles de particuliers essentiellement, il apparaît que ce n'est que sur ces deux seuls sites de Saï et d'Aniba que la déesse entre dans le programme décoratif des portes, soit sous forme figurative sur des linteaux d'Aniba, soit nommée dans la formule d'offrande de plusieurs montants de porte à Saï, où elle est également présente sous forme d'épithète royale sur un linteau.

À Saï, il ne s'agit pas, comme à Aniba, d'adoration de Renoutet par Nehy mais d'offrande faite par le roi à Renoutet en faveur du k3 de Nehy. Dans tous les cas, c'est la formule

d'offrande classique qui débute l'inscription: htp di nsw Rnwtt; dans un cas la mention de Renoutet est précédée de celle d'Ḥr k3 nb T3-Sti; dans deux cas, la déesse est suivie de l'épithète nbt k3, sur les autres il n'y a pas d'épithètes ou bien elles sont en lacune.

Sur deux (et peut-être trois) des montants de Saï, Renoutet est associée à Nehy. Sur l'un, le montant S.119 (Doc.Saï.14), ils sont tous deux explicitement mentionnés ; sur le deuxième, Doc.Saï.15, le titre et le nom sont en lacune mais le début du titre et la localisation du monument (zone des magasins en SAF5) plaident en faveur d'une attribution à Nehy ; sur le troisième (Doc. Saï.16), fragment très réduit, seule *Rnwtt* est mentionnée mais le style de gravure et la présence de couleur ocre jaune dans les signes et les filets, très proches de ceux du Doc.Saï.15, autorisent son attribution à Nehy également et l'on pourrait émettre l'hypothèse qu'à Saï toutes les mentions de Renoutet sont à mettre en relation avec Nehy.

Pour ce qui est de cette association entre un personnage privé et une divinité, on sait, suite à l'étude de J. Budka, qu'elle remonte à Thoutmosis III, avec mention et représentation concomitantes de la divinité et de l'adorant<sup>107</sup>. Comme dans le cas des scènes d'adoration du cartouche royal, ces représentations mettent en scène le lien puissant qui existe entre les deux protagonistes – ici entre la divinité et le propriétaire de la porte.

## II. 4. La mention d'Horus k³ nb T³-St² à Saï : dieu, roi, ou roi divinisé ?

Outre les deux fragments de linteaux mentionnés (Docs.Saï.01 et 02), neuf attestations

107. J. Budka, *Haustür*, p. 45 : « Die früheste Form dieser Inschriftgattung an Haustüren ist unter Tuthmosis III. ein erweiteter Vermerk der Identität des Adoranten und der Gottheit ». Elle précise plus loin (p. 62) que les dieux les plus fréquemment trouvés sont Amon, les formes locales d'Horus, surtout en Nubie, Ptah et Aton à l'époque amarnienne. En ce qui concerne Renoutet, elle ne cite, pour les portes, que les linteaux d'Aniba.

<sup>105.</sup> Sur une paroi du sanctuaire d'Ibrim, Nehy s'est fait représenter apportant les tributs du sud. Derrière sa figuration en adorant debout, les restes d'une colonne de texte donnent son titre de *wḥmw nsw imy-r rwyt*. Cf. R.A. CAMINOS, *op. cit.* 

<sup>106.</sup> Chr. Beinlich-Seeber, « Renenutet », LÄ, Bd. III, 1984, p. 232-236. Voir également l'article de J. Masqueller-Loorius, « The role of Renenutet in New Kingdom temples: a reassessment of the archaeological evidence for a cult of this divinity in economic compounds », Journal of Intercultural and Interdisciplinary Archaeology 2 (2015), p. 41-54.

d'Horus *k3 nb T3-Sti* ont été trouvées jusqu'à présent à Saï sur différents monuments – sur des statues, sur plusieurs montants de portes dont l'un présenté *supra* (Doc.Saï.17) dans le § sur Renoutet –, sur d'autres éléments architecturaux, sur une stèle et même sur un fragment de vase trouvé dans le cimetière du Nouvel Empire SAC5, au point que l'on peut se demander si la présence de cette divinité n'est pas une spécificité du site de Saï<sup>108</sup>. D'autres fragments, qui ne mentionnent que *nb T3-Sti*, pourraient éventuellement faire partie de cette liste<sup>109</sup> mais ils pourraient aussi désigner une autre divinité, c'est pourquoi nous ne les avons pas inclus ici.

L'ensemble des onze attestations sont rassemblées dans le tableau ci-dessous (Fig. 17).

L'examen de ces documents montre qu'à Saï l'épithète nb T3- $Sti^{110}$  est quasiment toujours précédée de k3, comme si le nom de cet Horus était Hr k3 et non Hr seul.

108. Chr. Lettz (LGG, 2002) ne mentionne pas d'Hr k3 mais seulement un Hr k3 pt qui n'apparaît qu'à l'époque gréco-romaine et un Hr nht qui existe en revanche dès le

Moyen Empire pour désigner Amon.

109. Ce sont : un fragment de montant droit (S.7 = bloc 183), qui porte la mention [htp di nsw Ḥr k3 nb] T3-Sti di.f hst.f; un fragment de montant gauche (S.17). Sur ce bloc, qui n'a pas été retrouvé à Saï et figure seulement sous forme de schéma dans le Livre d'inventaire de J. Vercoutter, le nom du dieu a été martelé et il semble donc qu'il faille plutôt ici, au lieu d'Horus, restituer dans la lacune : Tmn-R<sup>e</sup> ḥr-ib T3-Sti; un fragment de paroi (bloc 171) portant la mention [...] nb T3-Sti [...].

110. En ce qui concerne le terme *T3-Sti* lui-même, on le trouve mentionné dans les textes à la fois comme nom de lieu pour indiquer l'origine de tel ou tel produit ou le lieu d'exercice d'une charge (par exemple à Bouhen : inscription de Thoutmosis III dans le temple d'Hatchepsout (*Urh.* IV, 819, 7); ou à Aniba : bloc provenant de la ville (G. Steindorff, *Aniba II*, 1937, p. 23, Tf. 10, 31b); ou comme épithète d'un dieu pour désigner son lieu de résidence. Ainsi Plusieurs inscriptions de Semna et Kouma attribuent au dieu Dedoun l'épithète qui « est prééminent » dans *T3-Sti* (*Ddwn hnty T3-Sti*). Elles sont toutes du Moyen Empire (Semna : Fr. Hintze et W.F. Reineke, *Felsinchristen*, 1989, p. 154, n°516; p. 155, n°519; p. 157, n°524; p. 158-159, n°525; p. 159, n°526. Kumma : p. 105, n°391).

B.J. Kemp<sup>111</sup> a classé les dieux attestés en Nubie au Nouvel Empire en trois catégories : 1. Les dieux égyptiens traditionnels accompagnés d'une épithète spécifiant leur caractère nubien ; 2. Les Horus de Nubie (Miam, Baki, Bouhen) ; 3. Les rois divinisés. À laquelle de ces trois catégories appartient l'*Ḥr k3 nb T3-Sti* trouvé à Saï ?

Se pose en effet la question de savoir si Hr k3 (nht) nb T3-Sti est simplement une épithète du roi  $Mn-hpr-R^c$  divinisé qui l'assimile à un dieu, c'est ce que l'on peut déduire de sa présence dans la formule de prière associée à la scène de vénération du cartouche royal (Doc.Saï.01 et 02), ainsi que sur le montant S.411 ( $n^c$ 6 dans le tableau de la Fig. 17) et la stèle  $n^c$ 10 qui mentionnent que cet Horus « réside dans Thèbes » (Hr k3 nb T3-Sti hr-tb W3st) $^{112}$ , indiquant ainsi clairement qu'il s'agit d'une désignation d'Amon-Rê.

Mais on pourrait aussi penser qu'il s'agit d'une divinité à part entière comme il existe par ailleurs un Horus de Bouhen (*Ḥr n Bhn*), un Horus de Quban (*Ḥr n B3ki*) ou un Horus d'Aniba (*Ḥr n Mi*<sup>r</sup>*m*)<sup>113</sup>. Ainsi, à Ellesiya, un tableau représente et nomme à la fois l'Horus de *Mi*<sup>r</sup>*m*, assis sur un trône et coiffé du pschent, et l'Horus *k3 nb T3-Sti hr-ib W3st*<sup>114</sup>.

Peut-on alors mettre cet Horus *k3 nb T3-Sti* en parallèle avec ces trois Horus connus pour la Basse Nubie et qui correspondent à trois districts ? Pourrait-il en être l'équivalent pour la Haute Nubie ? En d'autres termes est-ce un dieu à part entière – dieu régional –, ou bien

 $<sup>111.\</sup>quad B.J.$  Kemp, in Imperialism and the Ancient World, 1978, p. 37.

<sup>112.</sup> Comme le souligne L. Gabolde, cette épithète est surprenante, d'autant qu'il n'y a pas la moindre tradition d'un culte d'Horus à Thèbes. Voir L. Gabolde, « Une troisième stèle de Kamosis ? », *Kyphi* 4 (2005), p. 39, n. 26.

<sup>113.</sup> On notera que Chr. Lettz (*LGG*, III, 2002, p. 772), qui signale ce document de Saï, le classe à la fois parmi les épithètes qui désignent Amon-Rê (4 occurrences au Nouvel Empire, dont celui de Saï, tous en Nubie) et dans celles qui désignent Horus (7 occurrences au Nouvel Empire, dont celui de Saï et une mention dans l'*Akhmenou* à Karnak).

<sup>114.</sup> LD III, 46,c.

Doc.	Proven.	Inscription	Personnage associé	datation Thoutm. III	
1. Linteau D = Doc.Saï.01, <i>supra</i> , fig. 7.	Temple A (dallage salle N)	[rditi3wn] Ḥr k3 sn t3 n nb [T3]-Sti	Adorant debout <i>Nehy</i>		
2. Linteau D = Doc.Saï.02, <i>supra</i> , fig. 8.	Fort, remploi turc	rdit i3w n Ḥr k3 sn t3 n nb [T3-Sti]	Adorant debout (non nommé)	Thoutm. III	
3. Fragm. statue agenouillée en granit noir <sup>116</sup>	Cachette de Saï <sup>117</sup> .	[]Hr k3 nb [T3]-Sti [] b3h nb t3wy wnn tp-t3	Ousersatet Vice-roi	Amen. II	
4. Fragm. de granit noir <sup>118</sup>	Cachette de Saï	[] Š3 <sup>c</sup> t Ḥr k3 [nb T3-Sti]			
5. Fragm. statue en granit noir <sup>119</sup>	Cachette de Saï ?	[] Ḥr k3 nb T3-[Sti] [n] k3 n iry-p t ḥ3ty-  [lacune]	Vice-roi (Ousersatet, comme doc.3, ou Nehy)	Thoutm. III ou Amen. II ?	
6. Fragm. montant D (S.411 = bloc 70) ( <i>Pl. III</i> , <i>e</i> ) = Doc.Saï.17, <i>supra</i> .	SAV1, nord du mur turc	htp di nsw Ḥr k3 nb T3-Sti ḥr-ib W3st R(n)nwtt []		of the season of the cold believe of the se	
7. Fragm. montant D (S.100 = bloc 3004) ( <i>Pl. III, c</i> )	SAF5	ḥtp di nsw Ḥr k3 nb [T3-Sti]			
8. Fragm. montant D (S.1142 = bloc 188 = F53) ( <i>Pl. III</i> , <i>d</i> )	SAF5.	htp di nsw Hr k3 nb T3-[S]ti			
9. Fragm. paroi <sup>120</sup> (S. 87 = bloc 390) ( <i>Pl. III, a</i> )	Déblai, tour ouest	Ḥr k3 nb T3-Sti ḥr-ib [lacune]		Cartouches d'Amen. II	
10. Fragm. stèle (S.1100+S.1089)	Saï et Abri <sup>121</sup> .	Ḥr k3 nḥt nb T3-Sti ḥr-ib W3st	adorant agenouillé		
11. Fragm. vase à libation <i>nmst</i> (T6S17) <sup>122</sup> ( <i>Pl. III, b</i> ).	SAC5 T. 6, superstr.	[Ḥr] k3 [nb] T3-Sti	Total Park	Nouv. Empire	

Fig. 17: Attestations de Hr k3 nb T3-Sti à Saï.

est-ce simplement une épithète royale faisant allusion à la politique de conquête du souverain en Nubie ?<sup>115</sup>

115. On sait que la mention d'Horus pour évoquer le roi remonte aux débuts de la royauté pharaonique. Voir C. SPIESER, *Les noms du pharaon*, 2000, p. 7, qui donne en note une série de références à ce sujet.

116. J. Vercoutter, *Kush* IV (1956), p. 72, n°10; Fl. Thill, *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 285.

117. A. J. Arkell, « Varia Sudanica », JEA 36 (1950), p. 34. Cette cachette a été trouvée par Arkell dans une fossse au sud du fort turc.

118. J. Vercoutter, *Kush* IV (1956), p. 73, n°11: « This fragment is important because of the mention of Shaât [...] »; Fl. Thill, *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 286.

119. J. VERCOUTTER, Kush IV (1956), p. 79, n°26: « This

fragment could belong to one of the statues of the Saï cache. It confirms the importance of god Horus "The Bull, lord of Nubia" in Saï island »; Fl. Thill, *CRIPEL* 29 (2011-2012), p. 286.

120: J. Vercoutter, Kush IV (1956), inscr. 23, p. 78; idem,  $CRIPEL\ 1\ (1973)$ , p. 21-22 et pl. VII; Chr. Leftz,  $LGG\ III$ , 2002, p. 352.

121. Deux fragments ont été trouvés à Saï (SAF5) ; le dernier a été trouvé à Abri en 1999 par Vincent Rondot, qui en prépare la publication. La stèle représente le dieu Horus à tête de faucon assis sur un trône. Face à lui un adorant agenouillé.

122. A. MINAULT-GOUT et Fl. THILL, *Saï II*, 2012, p. 384-385 et pl. 170. Vase T6S17 en faïence turquoise. On pourrait penser que cette tombe appartenait à un prêtre qui aurait été au service de cet Horus, qui peut-être avait eu un sanctuaire

L'Horus k3 nb T3-Sti ne représenterait-il pas plus spécifiquement, à Saï - comme à Ellesiya mais aussi au Gebel Dosha<sup>123</sup>, tout proche de Saï -, la conception divinisée du roi conquérant de la Nubie? Peut-on en déduire que Thoutmosis III aurait introduit le culte de ce nouveau dieu, qui serait en fait le culte de sa propre personne royale (Horus) divinisée<sup>124</sup> après son avènement comme roi seul ou peut-être après sa campagne de Nubie, pour affirmer sa puissance sur toute la région (et non plus sur une seule ville, comme Bouhen ou Aniba par exemple). Il aurait ainsi, pour des raisons politiques évidentes, fait l'objet, d'un culte de son vivant et pourrait même avoir eu une chapelle dans l'enceinte du temple A de Saï dédié par ailleurs à Amon auquel il semble qu'il ait été aussi assimilé<sup>125</sup>, comme l'attestent notamment les inscriptions sur certaines des plaquettes des dépôts de fondation126. On notera en outre que plusieurs exemplaires d'amulettes en faïence en forme de faucon ont été trouvées disséminées dans le sable des tranchées de fondation du temple, fait qui, à notre connaissance, n'a pas

à Saï ou était associé à Amon dans son temple.

123. LD III, 59°. Là, il est représenté sous forme anthropomorphe coiffé du pschent et muni d'un sceptre.

124. C'est le même Thoutmosis III qui s'est fait représenter en ronde-bosse sous forme d'un être hybride, homme à ailes de faucon, comme l'atteste la statue récemment reconstituée à partir de deux fragments du musée de Birmingham et du Petrie Institute. Voir l'article de T. Hardwick et Chr. Riggs, « The king as a falcon : a "lost" statue of Thutmose III rediscovered and reunited », *MDAIK* 66 (2010), p. 107-119.

125. C'est ce que suggère J. Vercoutter (Kush IV (1956), p. 73) à propos des fragments de statues trouvés dans la cachette de Saï et portant la mention d'Horus k3 nb T3-Sti: « The mention of "Horus The Bull Lord of Nubia" in inscription 10 and 11 is interesting since it seems it was one of the gods specially worshipped in Saï [...] The Oldest name of the god seems to have been Horus alone but very quickly there appears to have been an identification between this Horus and Amon-Rê, and so, in Semna, on a fragment of sandstone door-jamb "later than the beginning of Dynasty XVIII", one can read: htp di nsw Imn-R<sup>c</sup> Hr k3 nb T3-Sti « (en note 41, il précise que ce document figure dans le Journalier manuscrit de Reisner, conservé au Service des Antiquités de Khartoum).

126. Voir Fl. THILL, CRIPEL 17/2 (1997), p. 111-113.

d'équivalent dans les autres dépôts de fondation de temples connus.

Roi, roi divinisé, dieu à part entière ayant eu un culte particulier dans le temple de Saï, comme toujours les différentes hypothèses ne sont sans doute pas exclusives les unes des autres et l'on peut imaginer que Thoutmosis III a fait à Saï l'objet d'un culte de son vivant même, culte qui s'est perpétué chez ses successeurs, de même que plus tard Amenophis III organisera son propre culte dans le temple de Soleb.

### III. Conclusion générale

À partir de l'examen de tous ces documents, et notamment de ces deux nouvelles scènes qui apparaissent à Aniba et Saï dans le programme décoratif des portes de bâtiments civils, il semble possible d'établir un lien direct entre la destination de ces bâtiments – zones de stockage – sur ces deux sites, les attributions de la déesse Renoutet, « maîtresse de l'approvisionnement », et les champs de compétence et les missions spécifiques du vice-roi Nehy dans ces deux cités nubiennes.

Si le rôle de Nehy dans le programme de construction ou reconstruction de temples de Thoutmosis III est bien connu<sup>127</sup>, il ressort de notre étude que la spécificité de Saï et d'Aniba est de livrer, sur des huisseries de bâtiments administratifs, des représentations inédites du vice-roi, et des inscriptions qui mentionnent un titre spécifique qu'il est le seul vice-roi de

127. Cl. Vandersleyen, L'Égypte et la vallée du Nil II, 1995, p. 311 : « En l'an 23 de Thoutmosis III, puis en 25, apparaît le vice roi Néhy dont la carrière a pu se prolonger encore car aucun document daté concernant un vice-roi de Thoutmosis III n'apparaît après l'an 25. Nehy s'est manifesté par un grand nombre d'inscriptions et de monuments répartis sur le territoire soumis à son autorité, de Saî au sud jusqu'à Eléphantine, le plus souvent au nom du roi, évidemment, car la quantité de ces témoignages correspond aussi à l'intense activité de bâtisseur déployée par Thoutmosis III dans la région »

Nubie à avoir porté et ne se trouve, à l'exception de monuments privés à son nom (statue d'Eléphantine, pyramidion, sanctuaire d'Ibrim), que sur ces deux seuls sites. On a vu qu'à Saï, au moins sept documents, peut-être neuf ou dix, mentionnent ce titre pour Nehy.

On a pu remarquer aussi (cf. Doc.Saï.04, supra) que sur quelques rares documents parmi ceux présentés – dont un montant comportant la formule d'offrande à Renoutet – Nehy portait le titre complet whmw nsw imy-r rwyt alors qu'il ne portait que le titre abrégé s³ nsw – sans mention de celui de imy-r h³swt rsywt –, comme s'il avait voulu, sur ces monuments, privilégier son rôle d'« approvisionneur », de gestion administrative des ressources nubiennes par rapport à d'autres missions de la vice-royauté moins mises en avant.

On a vu également que sur certains de ces documents, tant à Saï qu'à Aniba, la déesse Renoutet était associée à Nehy. Selon J. Budka<sup>128</sup>, dans cette association personnage privé/prière à une divinité, le choix de la divinité ainsi adorée pouvait être déterminé par six critères 1. dieu local; 2. divinité dynastique; 3. la fonction de la divinité; 4. le métier ou la fonction du propriétaire de la porte; 5. la divinité de la patrie du propriétaire; 6. Autre. Dans le cas des documents d'Aniba et de Saï que nous venons de présenter, on peut dire que les critères 3 et 4 se sont combinés (fonction de Renoutet + titre *imy-r rwyt* de Nehy)<sup>129</sup>.

Si, concernant Aniba, J. Budka a bien mis ce titre en rapport avec la présence de Renoutet, elle ne l'associe pas directement à la fonction de magasin ou entrepôt de la « ferme » d'Aniba, considérée comme un cas particulier, et le mentionne comme un titre parmi d'autres dans la carrière de Nehy<sup>130</sup>. Il nous semble cependant que les documents provenant des magasins de Saï - qu'ils soient magasins de temple ou de ville -, sont tout à fait similaires à ceux trouvés dans « la ferme » d'Aniba, même s'ils sont à l'intérieur du périmètre de la ville et non à l'extérieur comme à Aniba. Tous deux se réfèrent à cette fonction particulière de Nehy, dans le cadre de sa charge de vice-roi de Nubie, fonction spécifique à cette époque puisque aucun des autres vice-rois de Nubie connus ne l'avait jusqu'alors portée, ni ne la portera après lui et donc, on peut le penser, directement liée à la politique de Thoutmosis III en Nubie et au rôle des villes fortifiées dans l'économie de collecte et redistribution des ressources131.

Aussi nous paraît-il possible de considérer Aniba et Saï comme deux villes aux rôles identiques à l'époque de Thoutmosis III, les deux lieux de résidence administrative du viceroi Nehy, l'une pour le nord, l'autre pour le sud.

En ce qui concerne Saï, la plus méridionale de ces deux villes, il semble, par rapport à Aniba, que le rôle politique ait été volontairement plus affirmé, la puissance royale sur les terres étrangères du sud s'affirmant à travers des épithètes telles que nsw nḫt et Ḥr k³ nb T³-Sti, qui ne se trouvent pas dans la ville septentrionale.

À travers les scènes et inscriptions présentées ici, se précisent ainsi la politique de

<sup>128.</sup> J. Budka, Haustür, 2001, p. 45.

<sup>129.</sup> Selon L. Gabolde (com. pers.), la présence de Renoutet sur des portes de magasins à Saï pourrait être en rapport avec le rôle de base de campement pour les armées royales qu'a dû jouer Saï durant la phase de conquête de la Nubie, nécessitant l'approvisionnement en grains de milliers de soldats et donc l'existence d'importantes structures de stockage.

<sup>130.</sup> J. Budka (*Haustür*, 2001, p. 92, note 484): «Jedoch ist der Titel *imy-r rwy.t* nicht in Zusammenhang mit der Funktion des Gabäudes zu bringen, vielmehr läßt sich durch diese Angabe wohl ein Aspekt der Karriere des Nehi nachvollziegen».

<sup>131.</sup> Ăinsi pourrait-on répondre à l'interrogation formulée par B.M. BRYAN (in E.H. Cline et D. O'Connor (éd.), *Thutmose III*, 2006, p. 88), à propos de ce titre de Nehy: « [...] whether he held it with regard to the antechambers of the royal houses in Egypt proper (Thebes or Memphis) or in Nubia itself is uncertain. He bears the title on several monuments from Aniba and Qasr Ibrim ». Sur le rôle de redistribution des « villes-temples » de Nubie, voir B.J. Kemp, *Imperialism and the Ancient World*, 1978, p. 32-33.

Thoutmosis III en Nubie, les moyens utilisés pour la mener à bien – imposition à la fois du dieu dynastique, Amon, et de l'Horus k3 nb T3-Sti, qui pourrait être sa propre personne royale divinisée de son vivant –, ainsi que le rôle fondamental joué par Nehy dans ces deux villes pour mettre en place ce dispositif.

#### RÉSUMÉ

À partir de la présence, à Aniba et à Saï, des premières attestations connues d'un même schéma de décoration de portes – la scène de vénération du nom royal dans un cartouche – mettant en scène le vice-roi Nehy, muni le plus souvent d'un titre spécifique, whmw nsw imy-r rwyt, en rapport avec les zones de stockage, à partir également des attestations significatives, sur ces deux mêmes sites, de la déesse Renoutet, maîtresse de l'approvisionnement, cette étude tente de mettre en lumière le rôle particulier du vice-roi Nehy dans ces deux villes, et, au-delà, le rôle essentiel de Saï dans la politique de Thoutmosis III en Haute Nubie.

À travers les scènes et inscriptions présentées ici, se précisent ainsi la politique de Thoutmosis III en Nubie, les moyens utilisés pour la mener à bien – notamment, à Saï, la présence massive de l'Horus k3 nb T3-Sti, qui pourrait être sa propre personne royale divinisée de son vivant – , ainsi que le rôle fondamental joué par Nehy pour mettre en place ce dispositif dans ces deux villes aux rôles identiques, qui, à l'époque de Thoutmosis III, ont dû être les deux lieux de résidence administrative du vice-roi Nehy, l'une au nord, l'autre au sud.

#### ABSTRACT

This study is based on the presence at both sites of Aniba and Saï, of the first known attestations of the same decorative pattern for doors – the scene of veneration of the royal cartouche – showing the viceroy Nehy, generally provided with a special title, whmw nsw imy r rwyt, linked with storage places. It is also based on meaningful attestations of the goddess Renoutet, mistress of the supply, on these two same sites. By presenting and studying these elements, this paper tries to clarify the specific role of Nehy in these two towns, and, beyond, the crucial role of Saï for Thutmes III' policy into Upper Nubia.

Through the scenes and inscriptions presented here, appears Thutmes III' policy in Nubia, the means he used to conclude it – in particular, in Saī, the massive presence of Horus k3 nb T3-Sti, which could be its own deified royal person –, as well as the fundamental role played by Nehy to set up this device in these two towns, which, at the time of Thutmes III, were probably the two administrative places of residence of the viceroy, Aniba in the north, Saī in the south.

**Annexe :** tableaux récapitulatifs des données fournies par les documents d'Aniba et de Saï (linteaux et montants de porte)

M = montant ; L = linteau ; G = gauche ; D = droit ; inf. = partie inférieure ; sup. = partie supérieure ; indéterm. = indéterminé ; cour. = couronne. La mention « él. » correspond aux différents éléments tels que déterminés dans le schéma d'Aniba (cf. p. 269, supra)

Les titres de Nehy, sont cités dans l'ordre de leur apparition sur le document. Les chiffres qui les précèdent correspondent à la liste des titres de la page 289 supra.

Doc.	cartouche nom du roi (él.1)	Épith. royales (él.2)	Formule prière (él.3)	Nehy (figure) (él.4.1)	Nehy (nom) (él.4.2)	Titres de Nehy (él.5)	Divinité (figure) (él.6.1)	Divinité (nom) (él.6.2)	Épith. divines (él.7)
Ani.01/ L entier	Mn-hpr-R <sup>c</sup> (+uraei couronne rouge+signe nwb)	nb t3wy / ntr nfr (G) nb t3wy / nb ntrw (D)	rdit i3w (action 1) sn t3 (action 2)	adorant perruque courte D+G	Nḥy	5.1. iry-p <sup>c</sup> (t) h3ty- <sup>c</sup> 5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt			
Ani.02/ L (G)	en lacune [Mn-hpr-R <sup>c</sup> ]	nb t3wy / ntr nfr (G) [nb t3wy / nb ntrw (D)]	[action 1 en lacune] sn t3 (action 2)	adorant per- ruque courte	Nḥy	5.1. iry-p <sup>c</sup> (t) h3ty- <sup>c</sup> 5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt			
Ani.03/ L (D)				Adorant perruque longue	Nom en lacune	5.1. <i>iry-p</i> <sup>c</sup> ( <i>t</i> ) <i>h</i> 3 <i>ty-</i> <sup>c</sup> [lacune]			
Ani.04/ L entier				Adorant perruque longue. Brasero main G vase <i>hs</i> main D	Nhy	gauche: 5.1. iry-p <sup>c</sup> (t) h3ty- <sup>c</sup> 5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt droite: 5.9. [whmw nsw] imy-r rwyt 5.8 s3 nsw imy-r h3swt rsywt	2 uraei cour. rouge	Rnwtt	nbt k3(w)
Ani.05/ L (G)				Adorant per- ruque longue ([brasero] et vase ḥs à la main)	Nḥy	5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt (G) 5.9.[whmw nsw] imy-r rwyt (D) ou: même texte qu'à G?		[Rnwtt]	[nbt k3(w)]
Ani.06/ M (G)					Nhy	5.1.iry-p <sup>c</sup> (t) h3ty- <sup>c</sup> 5.2. htmty-bity 5.3. 3 m pr nsw 5.4. wr n nsw 5.5. 3 n bity 5.6. imy-ib Hr nb <sup>c</sup> h 5.7. wsh nmt.t \$w m h3ty 5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt		Hr nb <sup>c</sup> h (dieu ou roi?)	
Ani.07/ M (G)			[3.3. htp di nsw][] [di.f i3] wt n di sw m ib.f n k3 n		Nḥy wḥm <sup>c</sup> nḥ	5.9. whm(w) nsw imy-rrw(y)t 5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt		lacune	
Ani.08/ M (D)			lacune		Nḥy	5.8. [s3 nsw imy-r h3swt] rsywt		lacune	

Fig. 18: Les documents d'Aniba.

Doc.	cartouche nom du roi (él.1)	<b>Épith. royales</b> (él.2)	Formule prière (él.3)	Nehy (figure) (él. 4.1)	Nehy (nom) (él. 4.2)	Titres de Nehy (él. 5)	Divinité (nom) (él.6)
Saï.01/ L (D) inf.	[Mn-hpr-R <sup>c</sup> mry n [R <sup>c</sup> ] (+uraei + signe nwb)	[Ḥr] k3 / nb [T3]- Sti	3.1. [ <i>rdit i3w</i> ] (action 1) 3.2. <i>sn t3</i> (action 2)	Adorant debout (D)	Nḥy	lacune	
Saï.02 et 03/ L (D) et centre	[Mn]-hpr-[R] (+uraei + signe nwb)	Ḥr k3 / nb T3-Sti (D)	3.1. [ <i>rdit i3w</i> ] (action 1) 3.2. <i>sn t3</i> (action 2)	Adorant debout (D)	Nḥy	lacune	
Saï.04/ L G	en lacune	nb ntrw (G)	3.1. [ <i>rdit i3w</i> ] (action 1) 3.2. <i>sn t3</i> (action 2)	Adorant debout (G)	Nḥy	5.1. iry-p <sup>c</sup> (t) h3ty- <sup>c</sup> 5.9. whm(w) nsw imy-r rwyt 5.8. s3 nsw	
Saï.05-09 L centre inf. L centre sup. L (D) inf.	[Mn]-hpr-[R <sup>c</sup> ] (+uraeus D) (+uraei cou- ronne hatho- rique)	nsw nḫt / nb nṭrw	3.1. [rdit i3w] (action 1) 3.2. sn t3 (action 2)	Adorant debout (D)	Nḥy	[5.1. iry-p <sup>c</sup> (t) h3ty-c] (=hyp. 1) ou: 5.8 s3 nsw imy-r h3swt rsywt (=hyp.2) 5.9. whm(w) nsw imy-r rwyt	
Saï.10/ L ( ?) sup.	Mn-hpr-R <sup>c</sup> (+uraei cou- ronne hatho- rique)	lacune	3.1. <i>rdit i3w</i> (action 1) 3.2. [ <i>sn t3</i> ] (action 2)	lacune		lacune	
Saï.11/ L (G) inf.	lacune	lacune	lacune	Adorant debout (G)	Nḥy	[5.1. iry-p <sup>c</sup> (t) h3ty- <sup>c</sup> ] 5.9. [whm(w) nsw imy-r] rwyt 5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt	
Saï.12/ L (G) inf.	lacune	n <u>t</u> r nfr	3.1. [rdit i3w] (action 1) 3.2. sn t3 (action 2)	Adorant debout (G)	lacune	lacune	
Saï.13/ L (G) inf.	lacune	lacune	lacune	lacune	Nḥy	lacune	
Saï.14/ M (D)			3.3. ḥtp di nsw		Nhy	5.8. s3 nsw	Rnwtt nbt k3(w)
Saï.15/ M (D) sup.			3.3. ḥtp di nsw		lacune	5.8. [s3] nsw	Rnwtt nbt k3(w)
Saï.16/ M (G) sup.			3.3. htp di nsw		lacune		R[nwtt]
Saï.17/ M (D) sup.			3.3. htp di nsw		lacune		1. Ḥr k3 nb T3- Sti ḥr-ib W3st 2. Rnwtt
Saï.18/ L	1. Mn-hpr-R <sup>c</sup> 2. Dhwty-ms nfr	1. ntr nfr nb t3wy mry n [Imn-R <sup>c</sup> ] 2. s3 R <sup>c</sup> n ht.f mr.f mry n Rnwtt		12505			1. [Imn-R <sup>c</sup> ] 2. Rnwtt
Saï.19/ Indéterm.		nb t3wy	3.3. htp di nsw				Rnwtt
Saï.20/ M (D) inf.					Nhy	5.6. imy-ib Ḥr nb ʰ w 5.9. whm(w) nsw imy-r rwyt	
Saï.21/ M (D) inf.						5.8. s3 nsw imy-r h3swt rsywt 5.9. whm(w) nsw imy-r rwyt	
Saï.22/ M (D) centre					lacune	5.9. [whm(w) nsw] imy-r rwyt	
Saï.23/ M (D) inf.					Nhy	5.9. wḥm(w) nsw	
Saï.24/ L?(G)				_	Nḥ[y]	5.9. wḥm(w) nsw	

Fig. 19: Les documents de Saï.





b. Doc.Saï.14



c. Doc.Saï.15



d. Doc.Saï.16



e. Doc.Saï.19



a. Doc.Saï.04



b. Doc.Saï.11



c. Doc.Saï.06



d. Pilier Saï S.1 (cliché A. Minault-Gout)



e. Doc.Saï.21 (cliché L. Gabolde)



f. Doc.Saï.20



g. Doc.Saï.22



h. Doc.Saï.23



Quelques attestations d'Horus k3 nb T3-Sti à Saï a : S.87 (cliché L. Gabolde) ; b : vase SAC5 T6S17 (cliché J.-Fr. Gout) ; c : S.100 ; d : S.1142 (cliché L. Gabolde) ; e : Doc.Saï.17.